# LA CLEF DU CABINET

## DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Hiſtorique & Politique ſur les Matieres du tems.

OCTOBRE 1722.

A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de Sa Majeſté Imperiale & Catholique, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXII.
*Avec Privilége de Sa Sacrée Majeſté Imperiale & Catholique, & Approbation du Commiſſaire Examinateur.*

# AVIS AU PUBLIC.

*CE Journal continuera de paroître regulierement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux ſont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres piéces qui pourront intereſſer & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adreſſer les Paquets ( francs de port ) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'eſt toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis ſon origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes, qui remonte juſqu'à la Paix de Riſvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois ſeparez, peuvent s'adreſſer à lui comme à la ſource ; il leur en fera prix raiſonnable.*

*L'on trouve auſſi chez ledit Chevalier un grand aſſortiment de Livres, tant de ſes impreſſions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois ſeparez, & differens Journaux Litteraires, Hiſtoriques & Politiques, comme Republiques des Lettres, Hiſtoire des ouvrages des Sçavans, Hiſtoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe ſavante, Mercures Hiſtoriques, Lettres Hiſtoriques, & l'Eſprit des Cours.*

# LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

## Ou Recuëil Hiſtorique & Politique ſur les Matieres du tems.

### Octobre 1722.

## ARTICLE I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuſes, depuis le mois dernier.*

I. ON m'a envoyé de *Lorraine* la Lettre ſuivante, qui contient un fait curieux & inconteſtable, une infinité de perſonnes très-dignes de foi l'ayant vû & certifié.

*Maladie extraordinaire d'une fille qui ſubſiſte depuis 25. mois ſans alimens.*

A Eulmont, *Village diſtant d'une lieuë de* Nanci, *il y a une fille âgée de 22. ans, apartenante à un pauvre Laboureur, allitée & moribonde depuis prés de 25. mois. Elle ne prend aucun aliment capable de la ſubſtienter & donner à la nature de quoi faire ſes fonctions ordinaires, tout ce qu'elle a pris pendant ce long intervalle, & ce qu'elle prend journellement, ne conſiſtant qu'en un peu d'eau mêlée avec du miel qu'elle rejette ſi-tôt qu'elle l'a reçu dans la bouche. Dans le tems qu'elle prend ce petit rafraichiſſement, elle parle avec beaucoup d'aſſurance & d'eſprit aux aſſiſtans qu'elle entretient des choſes pieuſes, & bien au de-là de la*

portée d'une Paiſanne, ce qui la fait regarder comme une eſpece de prodige ; mais peu aprés ces raiſonnemens qu'elle fait avec une preſence d'eſprit & une fermeté admirable, elle tombe en pamoiſon, & eſt abatuë comme ſi elle venoit de recevoir un coup mortel ; ſon corps n'a plus aucun mouvement, elle ne reſpire plus, & ne donne aucun ſigne de vie. Dans cet état on éprouve qu'elle eſt d'une peſanteur extraordinaire, & qu'il n'eſt preſque pas poſſible de la ſoulever, au lieu que quand elle eſt revenuë de ſon extaſe, on la remuë ſans peine, & auſſi legerement qu'une ſerviette qu'on leveroit par le milieu de deſſus une table. Dans cet aſſoupiſſement on voit cependant que ces yeux ſont toujours brillans, mais ſans aucun mouvement, ſon viſage eſt frais & riant, & ſes levres & ſa langue trés-vermeilles & nullement d'une fille abatuë par une ſi longue maladie ; & étant revenuë, on s'aperçoit que ſon corps en le touchant eſt auſſi maniable & flexible que celui d'une perſonne en parfaite ſanté.

Ce recit eſt auſſi naïf que ſinceres. Pluſieurs perſonnes en doutoient, mais s'étant tranſportées ſur les lieux, elles en ont été les témoins oculaires, & ont été étonnées des differens ſymptômes de cette maladie, qui eſt tout-à-fait extraordinaire & ſurnaturelle. Mr. Mathieu de Moulon, Procureur General de Lorraine, s'eſt rendu dans ce Village, autant attiré par la curioſité, que pour ſatisfaire aux devoirs de ſa Charge. Ce Magiſtrat ne s'eſt pas contenté de tout examiner par lui même, il a par ſon autorité fait garder cette fille avec les mêmes précautions que s'il s'étoit agi d'une affaire de la derniere importance, pour ſçavoir ſi on ne lui donnoit pas de nourriture en cachete, & s'il n'y avoit pas quelque ſupercherie dans ſa conduite. Cela a duré trés-longtems, & on n'a rien aperçu qui puiſſe fai-

*re ſoupçonner & douter de ce fait. Les Docteurs en Medecine de* Nancy *en ont fait un examen très-ſerieux & trés-exact, ils l'ont vûë & viſitée, & ont été contraints d'avoüer que tout paroiſſoit ſurnaturel en cette créature. C'eſt donc aux ſçavans Naturaliſtes que l'on s'adreſſe, pour les inviter à examiner cette matiere, & à aprofondir les cauſes de cette maladie. On ſouhaite qu'ils y réüſſiſſent. J'ai l'honneur d'être*, Monſieur, &c. *De ..... ce 3. Août 1722.*

II. Mr. l'Abbé Aulannier prêchant à *Paris* le jour de la Pentecôte devant le Roi, lui fit à la fin de ſon Sermon un compliment qui a été generalement aplaudi, & qui plaira, ſans doute, à ceux qui le liront. Heureux les peuples qui ſeroient gouvernez par des Princes imbus de ces maximes & de ces veritez; & encore plus heureux les Monarques qui les auroient gravées dans le cœur, & qui en feroient un ſalutaire uſage! puis qu'en contribuant à la felicité de leurs Sujets, elles ne contribuëroient pas moins à leur acquerir la veritable gloire & à les conduire à l'immortalité; qui eſt le grand but que tous les Heros ſe propoſent. Voici le compliment.

„ NOus avons tout lieu d'eſperer, Sire, que
„ vous mettant ſous la conduite, auſſi-bien
„ que ſous la protection de cet Eſprit divin, il
„ préſidera à toutes vos entrepriſes; il reglera
„ toutes vos démarches; il ſanctifiera toutes vos
„ œuvres; Vous le ſavez, ſans doute, que l'hom-
„ me de quelque condition qu'il ſoit, porte en
„ lui-même un fond de tenebres & de corrup-
„ tion; que le Trône qui tranſmet l'Autorité du
„ Commandement, & le pouvoir de gouverner,

» ne ſauroit donner la ſageſſe des Conſeils, & la
» ſcience de bien regner ; que c'eſt d'enhaut par
» conſequent que Vôtre Majeſté doit attendre ces
» lumieres ſuperieures, & ces dons ſublimes qui
» forment les grands Princes. Déja la divine Pro-
» vidence qui veille ſpécialement ſur vôtre deſti-
» née, vous a menagé pour conducteurs de vôtre
» premier âge, des perſonnes dont les noms ſeuls
» rapellent l'idée d'une probité conſommée ; &
» attentifà recuëillir & à faire fructifier la ſemence
» d'une Royale Education, quelles eſperances ne
» nous donnez-vous pas pour l'avenir ? Quel
» juſte ſujet de préſumer, que profitant de plus
» en plus des ſecours que l'Eſprit Saint vous offre,
» vous acheverez de former en vous le grand
» Prince que nous voyons ſi heureuſement ébau-
» ché, & que nous aurons le bonheur de trouver
» dans vôtre Auguſte Perſonne un Roi dont la
» pieté & la juſtice releveront l'éclat de ſon Trô-
» ne ; qui plus jaloux de ſon caractére de Chré-
» tien, que de ſa dignité de Roi, rendra plus
» d'hommages à Dieu, qu'il n'en recevra de ſes
» peuples, & s'eſtimera plus heureux d'être maî-
» tre de ſes paſſions, que d'être poſſeſſeur d'une
» Couronne, qui ne perdant jamais de vûë la
» main ſuprême de qui il tient ſon Autorité, ne
» l'employera ſur ſes Sujets, que pour les aſſujetir
» à l'Empire du premier Maître. Un Roi qui
» perſuadé qu'il n'eſt en poſſeſſion du glaive, que
» pour repouſſer la violence, ou pour punir le
» crime, ne s'en ſervira jamais au gré d'une in-
» juſte ambition, ou d'un reſſentiment amer ;
» qui s'appliquera à penetrer les interêts &
» les deſſeins de ſes Voiſins, dans la vûë, non
» d'entreprendre ſur leurs droits, mais ſeulement
» de garantir les ſiens ; qui étudiera avec ſoin la

ma-

„ maniere de faire la guerre, l'art de la ſoutenir,
„ & plus encore le ſecret de la prévenir & de
„ l'éviter. Un Roi qui convaincu qu'il n'eſt éta-
„ bli ſur d'autres hommes que pour procurer leurs
„ avantages, ſera bien faiſant par inclination,
„ ſevere par neceſſité, lent à punir, prompt à par-
„ donner; ennemi de la flaterie, ami de la verité,
„ affable aux petits, acceſſible aux miſerables,
„ équitable envers tous, reſſentant comme per-
„ ſonnelles les calamitez de ſon Royaume, con-
„ fondant ſon bonheur avec celui de ſes Sujets;
„ qui aimant mieux regner par la bonté, que de
„ dominer par la force, recevoir le tribut de l'a-
„ mour que celui de la crainte, affermira ſa Puiſ-
„ ſance en gagnant les cœurs. Un Roi enfin qui
„ fidele à tous ſes devoirs, ſera ſur la Terre l'I-
„ mage de Dieu, le Vengeur de ſes Loix, le
„ Protecteur de ſes Autels, le Défenſeur de ſon
„ Egliſe, & le Pere de ſes Peuples.

„ Voilà, Sire, ce que nous promettent les ri-
„ cheſſes de vôtre naturel heureux, & ces grandes
„ qualitez qui ſe dévelopent chaque jour en vous,
„ & par où vous meriterez de paſſer d'un Royau-
„ me temporel, à un Royaume éternel.

## III. *STANCES IRREGULIERES*

### A DAMON.

*Stances irrégulieres ſur l'Age d'Or & les Mœurs de ce ſiécle.*

*QUe l'Age d'Or, ſi nous croyons Ovide,*
*Etoit un Siécle heureux.*
*Les mortels n'y ſuivoient que la raiſon pour guide,*
*Et rien ne manquoit à leurs vœux.*

*Point d'Eté, point d'Hiver ſous le Regne d'Aſtrée,*
*Le Printems tenoit lieu de toutes les Saiſons;*

*Et*

*Et par un Soc tranchant maintenant déchirée*
*La Terre d'elle même offroit alors ſes dons.*

*Mille Ruiſſeaux de Lait ſerpentoient dans les Plaines,*
*Des plus brillantes Fleurs les Champs étoient couverts,*
*Et les Zephirs de leurs douces haleines,*
*Agitoient ſeuls les Airs.*

*L'Art n'avoit point bâti ces Temples magnifiques;*
*De ſuperbes feſtons pompeuſement parez,*
*Les Dieux n'avoient alors que des Autels Ruſtiques,*
*Où ils étoient mieux honorez.*

*A l'inſatiable avarice*
*Les cœurs ne s'étoient pas vendus,*
*Et les mortels depuis livrez à l'injuſtice,*
*Ignoroient juſqu'au nom de l'aveugle Plutus.*

*Les vertus étoient là les uniques richeſſes,*
*Où l'homme rencontroit la paix que nous cherchons,*
*Les femmes étoient des Lucreces,*
*Les amis autant de Damons.*

*L'innocence regnoit, la diſcorde ennemie*
*N'avoit pas allumé ſon triſte & noir flambeau;*
*On vivoit ſans ſoupçons, ſans crainte, ſans envie,*
*Qui s'aimoient une fois, s'aimoient juſqu'au Tombeau.*

*Des frivoles grandeurs on ignoroit l'yvreſſe,*
*Dans les rangs, dans les biens point d'inégalité;*
*Des vils flateurs la voix enchantereſſe*
*N'alteroit point la ſimple verité.*

*Sincere ſans être farouche,*
*Chacun à ſon ami s'exprimoit librement,*

Le

*Le cœur étoit toujours d'accord avec la bouche :*
*Qu'il étoit doux alors de ſe parler ſouvent !*

*Il n'étoit point de Marâtres cruelles,*
*De Sergens inhumains, d'avides Procureurs ;*
*L'Hymen rendoit fideles*
*Ceux dont l'amour avoit uni les cœurs.*

*O ſaintes mœurs qu'êtes-vous devenuës !*
*Siécle de nos Ayeux ne renaîtrez-vous pas ?*
*Probité, bonne foi, vous êtes méconnuës,*
*On commet ſans remords les plus noirs attentats.*

*Du plus fort tous les jours le foible eſt la victime,*
*On ſçait ſe faire un front qui ne rougit jamais,*
*Le plaiſir eſt-il legitime,*
*Dés lors il perd tous ſes attraits.*

*L'amour ne fait plus l'Hymenée,*
*Le cœur reclame en vain ſes droits,*
*Du barbare interêt, victime infortunée,*
*Il fuit en gemiſſant ſes tyranniques loix.*

*Par lui les ames aſſorties,*
*Ne cherchent qu'à briſer des nœuds tiſſus d'ennuis,*
*Troubles, depits ſecrets, fureurs, antipaties,*
*De ces funeſtes nœuds, voilà les triſtes fruits.*

*L'interêt regle tout ; c'eſt la commune Idole,*
*La Seule Déité qu'on adore aujourd'hui,*
*Dès qu'il ordonne, tout s'immole,*
*Vertu, devoir, bienfait, rien n'eſt ſacré pour lui.*

*Mais où m'emporte une verve bizare,*
*Singe de Juvenal ; prétens-je par des vers*

*Tout*

*Tous degoutans du fiel qu'exhale le Tartare,*
*Reformer les erreurs de ce vaſte Univers?*

*Ton exemple, Damon, ſuffit pour le confondre,*
*Tu fais voir des vertus dignes des premiers tems*
*Aux traits de la cenſure on peut toujours repondre*
*L'exemple ſeul détruit tous les raiſonnemens.*

Par L. P. de P. J.
à M. L. M. D. V.

IV. Nous allons nous acquiter de la promeſſe que nous fimes le mois dernier, en inſerant ici le Diſcours que le Cardinal Czaki fit à l'Empereur, lorſque cette Eminence vint notifier à S. M. I. les reſolutions priſes par les Etats d'*Hongrie* aſſemblez à *Presbourg*, touchant la ſucceſſion de ce Royaume. Cette Epoque eſt trop glorieuſe pour l'Auguſte Maiſon d'Autriche, & trop avantageuſe à la Nation Hongroiſe, pour en obmettre aucune circonſtance.

Traduction du Diſcours fait par le Cardinal Czaki à S. M. Imp. au nom des Etats d'Hongrie.

TRE'S-SACRE'E MAJESTE' IMPERIALE & ROYALE.

*Harangue du Cardinal Czaki à l'Empereur.*

Trés-Clement Seigneur,

*COmme il a plû à V. M. Imperiale, de convoquer par ſes Lettres circulaires tous les Etats du Royaume d'*Hongrie, *pour s'aſſembler le 20. du mois de Juin dernier en Diette generale du Royaume, dans la Royale & libre Ville de* Presbourg; *leſdits Etats, pour s'acquiter de leur devoir envers V. M. Imperiale, s'y ſont rendus avec affection, & en auſſi grand nombre qu'on ait jamais*

vû

*vû. Aprés avoir, ſuivant la coûtume établie dans ce Royaume Apoſtolique, invoqué le St. Nom de Dieu, & implore ſon aſſiſtance, ils ont commencé leurs deliberations le 27. du paſſé, ( Fête de* St. Ladiſlas, *ci-devant Roi de* Hongrie, *par la largeſſe duquel mon Evêché & le Chapitre de Waradin ont été érigez, ) dans l'Egliſe de* St. Martin, *Evêque, qui eſt auſſi preſentement ma Prévôté ; où la plûpart des Prédeceſſeurs & Ancêtres de la trés-Auguſte Maiſon d'*Autriche, *comme auſſi le Pere de V. M. de glorieuſe memoire, Vôtre Majeſté même, & S. M. l'Imperatrice Regnante, ont été ornez du Sacré Diademe du Royaume : Et aprés avoir rendu les actions de graces à Dieu, tous les Etats du Royaume, ( certainement par l'inſpiration du St. Eſprit, & ſans doute par les mérites du Saint Roi* Ladiſlas, *à la Fête duquel nous avons invoqué le St. Eſprit, pendant que je celebrois la Meſſe pontificalement avec l'expoſition du St. Corps de Chriſt, ) ont donné leur conſentement aux Points ſuivans, d'une maniere libre & unanime, de leur propre mouvement, & ſans y avoir été ſollicitez ; & ont jugé à propos de ſuplier trés-humblement Vôtre Majeſté :*

*Qu'il plaiſe à V. M. Imperiale de conſentir trés-gracieuſement, que le Royaume de* Hongrie, *héréditaire dans la Ligne Maſculine, conjointement avec tous les Royaumes & Provinces appartenans à cette Couronne, en partie déja conquis & encore à conquerir par l'aſſiſtance divine, ſoit auſſi dés à preſent & à perpetuité héréditaire dans la Ligne Feminine, au défaut de la Succeſſion Maſculine. ( ce que Dieu veüille néanmoins détourner, ) en y conſervant toujours le droit & l'ordre de la Primogeniture.*

*Les mérites, les ſoins & l'application extraordi-*

*dinaires de vos Ancêtres & Prédeceſſeurs de glorieuſe Memoire, auſſi-bien que ceux de V. M., pour délivrer ce Royaume Apoſtolique du joug des Barbares, pour l'étendre & le ſoulager, nous ont engagé à prendre cette réſolution: Nous y avons auſſi été engagez, en partie par cette prévoyance vraiment paternelle, qui a paru en divers tems par les ordres Royaux, & par cette attention ineſtimable pour regler la Succeſſion, à la grande ſatisfaction du Royaume; & en partie par la droite raiſon, fondée ſur la conſervation du repos public, & ſur la tranquillité interieure du Royaume: Les précautions contre les Interregnes, trés-pernicieux & ruineux, l'exigeoient pareillement: Le ſouvenir du paſſé, du preſent & de l'avenir, & l'attention ſur l'état auquel a été, ſe trouve preſentement, & pourroit être réduit ce Royaume par la viciſſitude des choſes, ayant été accablé de révolutions & de calamitez depuis le Regne du premier Roi* St. Etienne, *nous y engageoit; & la ferme confiance & eſperance que nous avons en la gracieuſe clemence de V. M., nous y portoient: En un mot, tout nous conſeilloit cette démarche, puis que rien ne nous paroiſſoit en cela qui fût contraire à la raiſon.*

*En effet, aprés avoir mûrement réflechi ſur toutes choſes, à qui la* Hongrie *pouvoit-elle mieux & plus heureuſement déferer ſa Couronne Angelique, qu'à vôtre Auguſte Maiſon Archiducale, cette feconde Mere de tant de glorieux Empereurs & Rois?*

*Tout nous invite donc à conclure unanimement, que nous ne pouvons mieux placer cette Sacrée Couronne, (défenduë & maintenuë par vos glorieux Prédeceſſeurs & par V. M. même, & attachée inébranlablement depuis tant de Siécles ſur la Tête de l'Auguſte Maiſon d'*Autriche, *) que dans le Giron de V. M. Imperiale & de ſes deſcendans,*

&

*& l'y laiſſer repoſer juſqu'à la conſommation des Siecles.*

*Car en qui ſe peut mieux fier nôtre Royaume? En qui peut-il mieux fonder ſes eſperances, & qui doit-il aimer plus ardemment? Par qui peut-il être mieux défendu, & être plus en ſûreté, que par l'Auguſte Maiſon Archiducale? Il n'aura pas à craindre ſous Elle, que le Royaume Apoſtolique & la Couronne Angelique ſoient jamais dévolus à un autre qu'à un Chef de la Religion Catholique Romaine, ainſi qu'il a été dés le commencement, & comme il eſt à preſent.*

*C'eſt pourquoi la* Hongrie *eſt fermement perſuadée, que non ſeulement ſon propre bonheur, mais encore celui des autres Royaumes & Provinces Héréditaires de V. M., conſiſte en ceci; ſçavoir, qu'aprés avoir fixé la Succeſſion du Gouvernement ſur vos Deſcendans des deux Sexes, il puiſſe être uni avec leſdits Royaumes, d'une maniere ſi ſaintement prémeditée.*

*Il eſpere, dis-je, non ſeulement le maintien & la confirmation de ſes anciennes Libertez & Prérogatives, mais auſſi un écoulement plus benin & plus abondant de graces & de faveurs de Vôtre Paternelle & Trés-Sacrée Majeſté, comme auſſi de vos Succeſſeurs des deux Sexes.*

*Si V. M. répond à nos ſouhaits; nous Députez ici preſens, nous eſtimerons trés-heureux, & annoncerons nôtre joye à ceux qui nous ont élus unanimement pour les repreſenter.*

*Que l'*Orient *en enrage, & que les envieux de la felicité de la trés-Auguſte Maiſon cenſurent tant qu'ils voudront la démarche que nous venons de faire, cela ne nous importe nullement: il nous ſuffit une fois pour toutes, que ce qui a été conclu par la direction de Dieu & de V. M. Imperiale, ſoit rendu & ferme & ſtable.* Re-

*Recevez donc*, très-clement Seigneur, *les vœux, les prieres, & les témoignages d'un cœur reconnoissant, de la part d'un Peuple, qui se soumet à perpetuité à V. Maj. & à sa Postérité des deux Sexes, non par force, par crainte, par les Armes, par faction, par conseil, ou par l'exemple d'un sincere dévouement envers S. M., mais de son pur mouvement, librement, & de propos déliberé.*

*Qu'il plaise aussi à V. M. de recevoir gracieusement nos cœurs & nos esprits épurez de toute méfiance, & que ce Royaume, qui vous appartient d'ailleurs, en puisse être réjoüi. Puisse V. M. Imperiale vivre & regner heureusement, & que l'assistance de Dieu par l'admirable Providence & Direction auquel toutes ces choses se sont faites, soit à jamais avec nous.*

*Nouveau systéme sur les Eaux de Plombieres.*

V. Mr. Camille Richardot Medecin ordinaire de S. A. R. de Lorraine & résident à *Nancy*, a mis au jour une Dissertation très-curieuse & très-utile sur les Eaux chaudes de *Plombieres*, les Eaux froides & savonneuses, & sur celles dites de *Ste. Catherine*. On y traite de leurs effets, de la maniere de s'en servir, à quelles maladies elles conviennent, & des abus qui se commettent dans leurs usages. On y reconnoit la nature des Eaux, le principe de leur chaleur, & ce qu'elles contiennent. Ce Livre est parfaitement bien écrit, & le systéme que l'Auteur établit, y est développé avec beaucoup de netteté, ce qui joint à la grande utilité qu'en peut recevoir le public, a porté la Faculté de *Pont-à-Mousson* & les Medecins de *Lorraine* de lui accorder leur approbation. L'ouvrage est imprimé a *Nancy* chez l'Auteur ruë *St. Nicolas* 1722. & dédié à S. A. R. Monseigneur le Prince Royal Hereditaire de *Lorraine*.

On

On trouve au frontiſpice ces paroles tirées des des Proverbes chap. 30. *Noli prohibere bene facere eum qui poteſt, ſi voles, & ipſe bene fac.*

On va imprimer chez Alexandre de Rogiſſart à la *Haye*, l'Hiſtoire d'Angleterre par *Mr. Rapin de Thoyras* en 7. vol. in 4. On propoſe des ſouſcriptions pour cet Ouvrage, dont les conditions paroîtront inceſſanment.

VI. Le mot de l'Enigme du mois dernier eſt *le Tems*. En voici une autre.

## ENIGME.

*LE feu par ſon activité*
*Me donne ma premiere forme,*
*Et le froid exceſſif fait par ſon âpreté*
*Une choſe qui m'eſt pour le nom trés-conforme.*

*Je ſuis fine autrement que ne l'eſt un Renard,*
*Tout autrement auſſi qu'un chien je ſuis fidele,*
*Veut-on m'avoir bien naturelle,*
*Qu'on me faſſe avec beaucoup d'art.*

*Un Oracle fameux, un Avocat habile,*
*Ne ſont point comme moi ſans ceſſe conſultez,*
*Je ſuis Juge inflexible, & Juge trés fragile,*
*Qui ſans parler jamais, dis bien des veritez.*

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.*

*L'Infant Dom Carlos épouſe Mlle. de Beaujolois*

I. *Eſpagne.* L'Eſpagne ſe trouve ſi bien de l'Alliance qu'elle a contractée avec la Maiſon d'*Orleans*, par le Mariage du Prince des *Aſturies* & de Mademoiſelle de *Montpenſier*, qu'elle vient encore tout récemment de convenir de celui de l'Infant Dom Carlos avec Mademoiſelle de *Beaujolois*, autre Fille de Mr. le Duc Regent de France; quoique ce Prince ne ſoit âgé que de ſept ans, & la Princeſſe de neuf. Cette affaire s'eſt negociée avec beaucoup de ſecret, & l'on n'en a été informé que lors qu'elle a été tout-à-fait concluë. L'étroite union de ces deux Maiſons auroit de quoi allarmer des voiſins ſoupçonneux, ſi l'on n'étoit prévenu que la politique y a trés-peu de part; & qu'en tout ceci il n'y a que des raiſons particulieres de convenance & d'interêt qui faſſent agir. La France, d'ailleurs, n'eſt plus en état, comme autrefois, de cauſer de l'ombrage à l'*Europe*; elle a beſoin elle-même qu'on la laiſſe joüir du peu de repos qui lui reſte. S. A. R. par ſon habilité, ſa ſageſſe & ſa prévoyance, a ſçu fixer ſes inquiétudes, & l'a réduite à ce point, pour ne pas être troublée dans le grand projet qu'Elle avoit formé de donner pendant ſa Regence de nouveaux arrangemens à l'Etat, & dans les ſoins qui l'occupoient, de procurer à ſa Famille des établiſſemens avantageux. Ce Prince a parfaitement réüſſi, & c'eſt ce qui ſemble faire ſon unique attention.

tention. La conjoncture eſt favorable, il en ſçait profiter ; du moins quelque choſe qui arrive, ce ſera toujours autant de fait. Le 26. Juillet il y eut a *Balſain* un grand concours de Nobleſſe à l'occaſion de la Fête de *Ste. Anne*, dont l'Infante Reine de France porte le nom. Le Prince & la Princeſſe Regnante y reçurent les complimens des Grands & des Miniſtres, & ce jour-la ſe paſſa en réjoüiſſances. Le 25. Fête de *St. Jaques* Patron de ce Royaume, les Chevaliers de cet Ordre tinrent leur Chapitre ordinaire à *Madrid*, & ce jour y fut celebré à la maniere accoutumée.

II. Le Prince Regnant a eu une legere indiſpoſition à *Balſain*, qui heureuſement n'a eu aucunes ſuites. Le Duc d'Oſſune devoit partir au commencement d'Août pour retourner à la Cour de *France* en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire, mais ſur ce que ce Seigneur a prétendu, comme Grand d'Eſpagne, avoir un caractere plus relevé, ſon départ a encore été differé. Mr. Ham Secretaire d'Ambaſſade des Etats Generaux, a fait de vives repreſentations au Marquis de Grimaldo Secretaire d'Etat, ſur le refus que fait le Commandant de *Malaga* d'y admettre aucun Vaiſſeau de l'Eſcadre Hollandoiſe, ſous prétexte qu'ils venoient de Lieux ſuſpects de contagion. Il a en même-tems communiqué une Lettre à ce Miniſtre, qui détruit le bruit qui s'étoit répandu, que la peſte avoit été découverte dans les Etats du Roi de *Maroc*.

III. Les Deputez du Conſulat de *Seville* ont préſenté une Requête tendante à ce que la Chambre de Commerce qui a été transferée à *Cadix* pendant le Miniſtere du Cardinal Alberoni, ſoit rétablie à *Seville*. Le Sur-Intendant General Patino qui eſt revenu à la Cour, a été nommé principal Com-

*Requête préſentée par les Députez de Seville*

miſſaire pour examiner cette Requête, & les raiſons alleguées par ces Députez, conjointement avec les Préſidens du Conſeil de *Caſtille* & des *Indes*, & un Conſeiller de chacun de ces Colleges. Ils doivent en faire regulierement raport au Prince Regnant, qui paroit bien diſpoſé à leur rendre juſtice ſur leurs griefs, & à rétablir les choſes ſur l'ancien pied.

*Départ de la Cour pour l'Eſcurial.*

IV. Les Infants partirent le 6. Août de *Buen-Retiro* pour l'*Eſcurial*, où la Cour ſe rendit le 8. de *Balſain*. Le lendemain elle entendit dans l'Egliſe de *St. Laurent* les premieres Vêpres, le 10. elle y celebra la Fête de ce Saint avec beaucoup de magnificence, & le 15. elle aſſiſta à toutes les devotions qui ſe firent à l'occaſion de celle de l'Aſſomption de la Bienheureuſe Vierge. Le Marquis d'Aytona Colonel des Gardes à pied, a été pourvû de la Compagnie des Hallebardiers qu'avoit le feu Marquis de Quintana, & ſon Regiment des Gardes Eſpagnolles va être donné au Duc d'Oſſune. Le Marquis de Risbourg eſt revenu à la Cour pour faire les fonctions de Colonel des Gardes Vallonnes, & ſon Gouvernement de *Galice* a été donné au Marquis de Quelus. Dom Lucas Spinola a été envoyé pour commander à la place de ce dernier dans l'*Arragon*, & le Prince de Campo Florido ſur les Côtes de *Grenade*. Le 16. Dom Jean de Zapada Evêque de *Majorque*, fut ſacré avec beaucoup de ſolemnité dans l'Egliſe de *St. Martin* à *Madrid*, par l'Evêque de *Pampelune*, aſſiſté des Evêques de *Sion* & de *Laren*. Le Duc d'Oſſune eſt allé à l'*Eſcurial*, & le Marquis de Grimaldo en eſt au contraire revenu, pour ſe faire traiter à *Madrid* d'une maladie qui lui eſt ſurvenuë.

V. On a enfin apris que la jonction de l'Eſca-

dre

dre d'*Eſpagne* avec celle de *Hollande*, s'étoit heureuſement faite le 12. du mois dernier entre *Alicante* & *Althea*, aprés s'être cherchées pendant quelque tems dans ces Mers; & que cette Flotte combinée vint enſuite moüiller l'Ancre dans la Rade de cette derniere Place. Auſſi-tôt le Contre-Amiral Grave ſe rendit à bord du Vaiſſeau que commande Dom Antoine Serano, pour concerter avec lui les moyens d'agir efficacement contre les Pirates & Corſaires de *Barbarie*; il lui communiqua les ordres qu'il avoit à ce ſujet de L. H. P. les Etats Generaux ſes Maîtres, & aprés une longue conference il fut convenu; que Mr. Grave partiroit le lendemain pour aller joindre le Capitaine Ahkersloot, lequel; aprés avoir fait radouber ſon Vaiſſeau à *Cadix*, devoit ſe rendre à la hauteur du Cap de *Malaga*; qu'il feroit enſuite route par l'*Oueſt* vers *Alger*, où Dom Antoine Serano ſe rendroit directement le 18. par l'*Eſt*, afin de pouvoir mieux intercepter les Vaiſſeaux Algeriens qui ſeroient déja ſortis; & que lors qu'on ſeroit arrivé à la Rade d'*Alger*, on délibereroit plus amplement ſur ce qu'il y auroit à faire. Cette Convention fut ſignée de part & d'autre, & le 13. Mr. Grave partit de la Baye d'*Althea* avec ſon Eſcadre, où il laiſſa le Vice-Amiral Serano qui y faiſoit aiguade, & chargoit quelques proviſions, dont il avoit beſoin. Ce General y attendoit auſſi de *Barcelonne* deux Fregates de renfort de 40. piéces de Canon chacune, & 3. Brigantins. Cependant le 17. l'Eſcadre Hollandoiſe croiſoit encore à la hauteur du Cap de *Malaga*, en attendant le Capitaine Ahkersloot, mais on a depuis eu avis que cet Officier avoit joint, & que le 25. elle avoit paru à la vûë d'*Alger*; que le 28. elle entra ſi avant dans la Baye, qu'elle put

*Jonction de l'Eſcadre d'Eſpagne avec celle de Hollande.*

facilement reconnoitre la Place ; que le 29. n'ayant aucunes nouvelles de l'Eſcadre Eſpagnole, elle s'étoit avancée vers le Cap de *Pallos* ; & que là elle trouva le Vice-Amiral Serano qui vint à ſa rencontre avec ſes Vaiſſeaux, n'ayant pû le faire plûtôt à cauſe qu'il avoit été obligé de reſter plus long-tems qu'il n'avoit crû dans la Baye d'*Althea* & devant *Alicante*. Que Mr. Grave s'étant rendu à bord du Vice-Amiral Eſpagnol, ils étoient convenus aprés un long entretien, ſçavoir, que l'Eſcadre d'*Eſpagne*, conſiſtant en 9. Vaiſſeaux de ligne, continuëroit ſa route du côté d'*Alger*, pour croiſer juſqu'à la mi-Septembre devant cette Ville, le long des Côtes de *Barbarie* & d'*Eſpagne* juſqu'au Cap de *Gate* ; que pendant ce tems-là l'Eſcadre Hollandoiſe croiſeroit auſſi entre le Cap de *Malaga* & celui de *St. Vincent*, & le long de la Côte de *Barbarie*. Le lendemain 30. ces deux Eſcadres ſe ſeparerent pour aller mettre à exécution ce qui avoit été reſolu la veille. Voilà tout ce qu'on a apris de plus précis, & ce qui s'eſt paſſé depuis leur jonction.

VI. *Cadix*. Le Bâtiment d'avis la *Ste. Thereſe*, commandé par le Capitaine Dom Michel Henriquez, arriva à *Cadix* le 28. Juillet venant de *Porto-Ricco*, d'où il partit le 30. Mars dernier. Sa cargaiſon eſt peu conſiderable, ne conſiſtant qu'en une trés-petite quantité de Marchandiſes, & environ mille écus en eſpece. Les deux Bâtimens partis depuis peu pour *Honduras*, ont paſſé heureuſement les Iſles *Canaries*, & celui que l'on attend il y a longtems de *Cartagene*, n'eſt pas encore arrivé. Le départ de ceux deſtinez pour *Buenos-Ayres*, eſt, dit-on, fixé au commencement d'Octobre prochain, mais celui de la Flotille pour la *Nouvelle Eſpagne*, eſt remis par ordre de la

Cour

Cour au mois d'Avril de l'année 1723., de même que celui des Gallions pour *Terre-Ferme*. Ce qui ne ſurprend pas peu les Intereſſez, qui voyent par là leurs eſperances bien reculées. Il ne paroît plus aucun Corſaire de *Barbarie* dans ces Mers, depuis la jonction des Eſcadres d'*Eſpagne* & d'*Hollande*, ce qui fait croire qu'ils ſe ſont retirez chez eux pour éviter leur rencontre; cependant on aſſure qu'ils n'ont jamais tant fait de priſes que cette année, principalement ceux de *Salé* & de *Tripoli*.

VII. *Barbarie*. Quoique le Roi de *Maroc* ait fait aſſurer les Conſuls des Nations étrangeres, qui ſont à *Tetuan*, qu'il ne regne dans ſes Etats aucune maladie contagieuſe, la défenſe du Commerce avec la *Barbarie* ſubſiſte toujours. Les Negocians de *Gibraltar*, auſquels elle porte un notable préjudice, ont preſenté une Requête au Commandant de cette Ville, pour la faire lever: cet Officier en a écrit à *Londres* & à la Cour de *Madrid*, d'où il attend de nouveaux ordres, avant de leur accorder leur demande.

VIII. *Portugal*. Le 28. Juillet la Flotte de *Fernambuc* entra dans le *Tage*, conſiſtante en un Vaiſſeau de Guerre, deux Flutes chargées de Bois de Brezil pour le compte du Roi, & 13. Bâtimens Marchands pour celui des particuliers, dont quatre ſont de la *Baye de Tous les Saints* & de *Paraïba*. Leur charge eſt de deux millions de Cruzades, tant en eſpeces qu'en poudre d'or, 600. Caiſſes de Sucre, 100000. demis Cuirs, & 4000. Rouleaux de Tabac. Les 8. Vaiſſeaux de cette Flotte deſtinez pour *O-Porto*, y ſont auſſi heureuſement entrez trés-richement chargez.

IX. Il ſe tint le 13. Août un Conſeil à *Lisbonne*, dans lequel il fut reſolu de faire défenſe

à toutes perſonnes d'aller deſormais à bord des Vaiſſeaux qui pourroient arriver dans le *Tage*, ſans être munis d'une permiſſion par écrit du Sur-Intendant des Doüanes, ſur peine de baniſſement & de confiſcation de biens: & que tous ceux qui ſeront à l'avenir trouvez coupables de contrebande, ſeront punis de mort. L'Edit étoit ſous Preſſe, & devoit être rendu inceſſamment public. On a été informé par des Lettres du 12. Janvier de *Rio-de-Jennero*, que le Vaiſſeau Portugais commandé par le Capitaine Dom Loüis Gomes, avoit fait naufrage entre le Cap de *Bonne Eſperance* & *Moſambique*, n'y ayant eu que 40. hommes de ſauvez de tout l'Equipage.

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſidable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. ROme. La retraite de la Flotte Ottomane de devant l'Iſle de *Malthe*, a cauſé une joye inexprimable au Pape & aux Habitans de cette Capitale; & les differens détachemens que l'on avoit fait de la Garniſon du Château *St. Ange*, pour aller veiller à la ſureté des Côtes de l'Etat Eccléſiaſtique, y ſont revenus. Le 27. Juillet & les deux jours ſuivans il y eut de grandes illuminations à l'Hôtel de l'Ambaſſadeur de *Malthe*, pour l'Election du nouveau Grand Maître Manuel; le 30. le Commandeur Giuſtiniani, Receveur de l'Ordre fit faire à ſes dépens de magnifiques Obſeques au feu Grand Maître Zondedari, & le 6. Août le Cardinal de ce nom alla au *Quirinal* avec

avec une nombreuſe ſuite annoncer en ceremonie au Pape la mort de feu ſon frere. Ce jour-là l'Abbé Tancin Agent de France, eut une Audience particuliere de Sa Sainteté, à laquelle il communiqua quelques dépêches qu'il avoit reçus de *Paris* au ſujet de la Conſtitution. La Cour de *Rome* eſt ſur ce ſujet dans une eſpece d'inaction, qui auroit de quoi ſurprendre, ſi l'on ne ſavoit qu'elle s'en repoſe abſolument ſur le zéle, & l'attachement au St. Siege qu'a fait paroître juſqu'à preſent Mr. le Duc Regent.

II. Le Cardinal Aquaviva & l'Abbé Tancin ont dépêché deux Exprés, l'un à *Paris* & l'autre à *Madrid*, pour y notifier que le Pape a enfin reconnu le Duc de Savoye pour Roi de *Sardaigne*. Il y a déja pluſieurs prétendans à la Nonciature de *Turin*, entr'autres Mrs. Sardini & Mellini, mais Sa Sainteté y envoyera, dit-on, un de ſes Neveux avec le caractere de Nonce extraordinaire. Comme la Famille Conti a beaucoup contribué à la réüſſite de cette affaire, il eſt auſſi juſte qu'elle en recuëille le fruit, Sa Majeſté Sardaignoiſe s'étant, à ce que l'on aſſure, engagée de donner au nouveau Nonce en recompenſe, une riche Abbaye dans le *Piémont*, dont le revenu eſt de 20. mile écus par an. Le Comte Mazioti a été rétabli dans ſa Charge d'Agent de l'Electeur Palatin à la requiſition de ce Prince.

III. On a commencé à travailler à la façade du *Quirinal* du côté du Noviciat des Jeſuites, ſur le plan qu'en a laiſſé le Pape Alexandre VII., & en creuſant la terre ſur le chemin qui va à *Orſia*, on a trouvé une Urne d'Albâtre Oriental, ornée de petites figures par le déhors, que les connoiſſeurs & les curieux prétendent être le Cercuëil de l'Empereur Veſpaſien. La Republique de Ge-

nes

*nes* ayant porté ſes plaintes au Pape contre les Jeſuites de cette Ville, qui ont fait abattre de leur autorité une Muraille que les Carmes avoient fait élever, le St. Pere a tenu là-deſſus une Congregation de Cardinaux en preſence de Mr. Mareſoſchi. Le 2. il s'en tint une au *Quirinal* ſur differentes autres autres affaires, où pluſieurs Cardinaux & Prélats aſſiſterent, & le 6. il y en eut encore une autre *de Propaganda Fide*, qui s'aſſembla dans ce Palais, à l'occaſion de Mr. Mezabarba qui revient ici de la *Chine*, peu ſatisfait du ſuccés de ſa Commiſſion. Il raporte, dit-on, de *Macao* le Corps du feu Cardinal de Tournon ſon Prédeceſſeur, pour être inhumé dans cette Ville. Le 9. veille de la Fête de St. *Laurent*, le Cardinal Ottoboni Titulaire de l'Egliſe de ce nom, fit preſenter au Pape le regal ordinaire. On croit que le Cardinal Pereira reſtera encore quelque tems à *Rome*, le Roi de Portugal lui ayant aſſigné 3. mile écus par mois pour ſa dépenſe juſqu'à nouvel ordre.

*Le Chevalier de St. George va à Luques.*

IV. Le Chevalier de St. George ayant été informé que la Princeſſe Sobieski étoit à l'extrémité à *Olaw* en Sileſie, où elle fait ſa réſidence, partit le 5. avec deux Caroſſes à 6. Chevaux, pour aller trouver la Princeſſe ſon Epouſe à *Luques*, afin de pouvoir la conſoler lorſqu'elle aprendra la triſte nouvelle de la mort de ſa Mere. Comme on prétend que toutes les démarches de ce Prince ſont myſtérieuſes, on raiſonne beaucoup ſur ce voyage, d'autant plus que la veille de ſon départ il eut un long entretien dans ſon Palais avec les Cardinaux Aquaviva, Gualtieri, & l'Abbé Tancin. La raiſon en paroit néanmoins toute naturelle, & il faut bien aimer à ſpeculer pour bâtir des projets qu'il y a peu d'aparence que ce

Prince

Prince puiſſe former dans l'état où il ſe trouve, & qu'eſt actuellement l'Europe. Le Prince ſon fils eſt reſté à *Rome* ſous la conduite de la Princeſſe de Piombino: on parle déja de le marier, quoi qu'il ſoit encore au berceau, tant les mariages prématurez ſont depuis quelque tems devenus à la mode.

V. On a mis deux fois la Place *Navonne* ſous l'eau à cauſe des chaleurs exceſſives qu'il fait ici, & toutes les fois il y a eu une grande affluence de Nobleſſe & de peuple pour profiter de la fraîcheur. Le 10. le Pape declara Princes du premier rang le Prince de Civita Ruſpiglioſi, le Duc d'Aqua-Sparta-Ceſi, & le Prince de Forrano, qui tous ſont ſes parens & de la Maiſon de Conti. Le lendemain ils devoient avoir Audience de Sa Sainteté, pour la remercier, ce qui a été remis à un autre jour, à cauſe d'une indiſpoſition qui lui étoit ſurvenuë. Il s'eſt fait quelques changemens dans les Gouvernemens des Places de l'Etat Eccléſiaſtique, dont voici la liſte; Mr. Flave Ravizza paſſe du Gouvernement de *Norcia* à celui de *Frosinnione*, vacant par la mort de Mr. Anguiſciola; Mr. Richard Formiani de celui d'*Orvieto* à celui de *Norcia*; Mr. Bondelmonte de celui de *Cita-di-Caſtello* à celui d'*Orvieto*; Mr. Torregiani, de celui de *Rieti* à celui de *Cita-di Caſtello*; Mr. Perella, à celui de *Rieti*; & Dom Jacques Colonna, Frere de Dom Jerôme Colonna Grand Fourier du Pape, a été fait Châtelain de *Perugie*, à la place de feu Mr. Corbelli. Le St. Pere a accordé au Prieur Vaini la permiſſion de pouvoir diſpoſer de ſon Patrimoine en faveur de ſa Famille à l'excluſion de l'Ordre de *Malthe*, moyenant ſix mile écus qu'il laiſſera au Grand Maître.

*Le Pape déclare Princes du premeer Rang quelques uns de ſa Famille.*

*Emplois.*

VI. L'Anniverſaire de la mort du Pape Innocent

*Anniverſaire d'Innocent XI.*

cent XI. fut celebré le 12. par de magnifiques Obſeques qui ſe firent dans la Baſilique de *Saint Pierre* en preſence de 9. Cardinaux. Ce fut le Cardinal Pamphilio unique Créature de ce Défunt Pontife, qui fit la ceremonie de recevoir les autres à la porte de l'Egliſe, & le lendemain il ſe tint une Congregation dans le Couvent de *St. André de la Valle*, pour déliberer ſur la Béatification de ce Pape, mort en odeur de Sainteté. Le 14. Innocent XIII. celebra la Meſſe dans ſa Chapelle à l'occaſion de la veille de la Fête de l'Aſſomption de la Bienheureuſe Vierge, & diſtribua la Communion à tous ſes Domeſtiques. Le lendemain il alla viſiter l'Egliſe de *Ste. Marie Majeure*, où le Sacré College tint Chapelle publique. & où le Cardinal Sous-Doyen delivra ſuivant l'uſage qui ſe pratique tous les ans à pareil jour, des cedules pour la dote de pluſieurs pauvres filles. Le Cardinal Cinfuegos a été ſacré Evêque de *Gayette* dans l'Egliſe des Jeſuites.

*Le bruit ſe repand que les Turcs ſont revenus dans le Canal de Malthe.*

VII. On a apris avec beaucoup d'étonnement le retour de la Flotte Ottomane dans le Canal de *Malthe*; & quoique des Lettres de plus fraiche datte écrites par le Viceroi de *Sicile*, portent que cinq Vaiſſeaux ont ſeulement paru dans ces Mers faiſans voile vers le *Levant*; l'Ambaſſadeur de *Malthe* ne laiſſe pas de ſe donner ici de grands mouvemens pour obtenir du ſecours, ſous prétexte que le deſſein des Infideles eſt de s'emparer de la petite Iſle de *Gozzo*, qui couvre celle de *Malthe*. Le 21. il y eut à ce ſujet une Congregation particuliere de 7. Cardinaux, pour déliberer ſur les vives inſtances de ce Miniſtre. Ce ſera ſans doute encore une fauſſe allarme, mais en pareille occaſion la prévoyance n'eſt pas inutile. On mande de *Florence* que le Nonce

Pa-

Palavicino y eſt dangereuſement malade, & de *Boulogne*, que le Cardinal Tanara Doyen du Sacré College, qui y étoit allé reſpirer ſon air natal, y eſt de nouveau attaqué de la fievre.

VIII. Le 22. le Prince Borgheſe eut Audience du Pape pour la premiere fois depuis ſon retour de *Naples*, de même que les nouveaux Princes de Civitella, d'Aqua-Sparta, & de Forano, qui furent traitez & reçus comme Princes du premier Rang. S. S. a reçu des Lettres du Roi de France, & de Son Alteſſe Royale le Duc Régent, en reponſe des Brefs dont nous fimes mention le mois dernier, dont elle eſt ſi ſatisfaite, qu'elle a reſolu, dit-on, de les faire imprimer & rendre publiques. Le Cardinal Annibal Albani Camerlingue ſe retire à *Urbin* ſa Patrie, pour travailler à l'Hiſtoire du Pontificat du Pape Clement XI. ſon Oncle, c'eſt le Cardinal ſon Frere qui fera les fonctions de ſa Charge en ſon abſence, ſous le titre de Vice-Camerlingue. Mr. Antoine Marie Palavicino a été fait Votant de la Signature de Grace; Mr. Accajani, Votant de Juſtice; & Mr. Riviere qui eſt déja Secretaire des Chiffres, Protonotaire Apoſtolique. Mr. Marcello Cremona Valdina eſt nommé Auditeur du Cardinal Conti, & Mr. Michel Angelo, Medecin ſecret du Pape.

IX. Le bruit s'eſt repandu que le Cardinal Alberoni a demandé au Cardinal Spinola Secretaire d'Etat, la permiſſion de publier une ſeconde Lettre, pour ſe juſtifier dans le public des accuſations intentées contre lui. Cette Eminence ſe tient toujours fort retirée, & s'abſtient de toutes fonctions. Voici la ſuite de la Lettre concernant ce Prélat, dont les deux premieres parties ſe trouvent dans les Journaux d'Août & de Septembre.

*Troi-*

## Troiſiéme ſuite de la Reponſe du Marquis de..., à la Lettre d'un Prélat au ſujet du Cardinal Alberoni.

*Suite de la Lettre concernant le Cardinal Alberoni.*

..... *Voici les nouveaux moyens que cette Eminence mit en uſage pour fournir à ces nouvelles dépenſes.* ( Voyez ce qui précede dans les autres journaux. ) *Il introduiſit en* Biſcaye *une Gabelle à contre-tems, & ſoumit aux Doüanes toutes les Marchandiſes de la Province. Ce coup hardi offença vivement tous les Habitans du Païs, qui ſe virent dépoüillez de tous les Privileges & immunitez que les Rois leur avoient accordez en recompenſe de leur conſtante fidelité, & qui d'ailleurs étoient neceſſaires pour la conſervation de ce Païs, à cauſe de ſa ſterilité naturelle. Il eſt vrai que ces franchiſes donnoient occaſion à mille contrebandes, qui diminuoient les revenus du Roi dans la* Caſtille; *mais on y pouvoit remedier facilement, ſans ſoumettre les Naturels de la Province à ces nouvelles Impoſitions. Le Cardinal n'avoit garde de faire attention aux Privileges des Particuliers, puis qu'il n'en fit point à ceux des Eccléſiaſtiques, qui furent compris dans ces nouveaux Impôts, quoi qu'on l'eût informé que les Religieux Mandians avoient obtenus en divers tems, & ſur tout en 1713., une Sentence contradictoire, par laquelle le Conſeil les declaroit exempts de toutes Gabelles, de Décimes, & d'Entrée. Vous pourrez, Monſeigneur, dans une ſeconde Edition de vôtre Lettre, inſerer encore ceci au fameux Article du reſpect que Son Eminence a toujours conſervé pour l'Etat Eccléſiaſtique.*

*Pour remplir ſes coffres, il ſupprima le Droit de Logement, dont joüiſſoient de tems immemorial tous les Domeſtiques des Rois Catholiques. Il continua auſſi*

*auſſi à convertir à ſon uſage la troiſiéme partie du Revenu des Bourgs & Villes, & ſur tout de celle de* Madrid, *aux Habitans de laquelle il fit un tort infini, en ſuſpendant pour un an & demi le payement des Rentes établies ſur la Ville, ſous le pretexte ridicule que* Madrid *devoit au Roi pour les années anterieures, les arrerages du Droit de Logement pour les Maiſons qu'elle avoit fait démolir, pour conſtruire la grande Place, quoi qu'il fût hors de doute, que par une grace ſpéciale des Rois,* Madrid *n'étoit point ſujette à de telles obligations.*

*Mais puis que nous traitons cette matiere, je vous prie, Monſeigneur, d'écouter un fait digne de vôtre curioſité. Le Cardinal Miniſtre ordonna que les Effets ou Rentes conſtituées ſur* Madrid, *achetées depuis 1681. & qui étoient de 3. pour cent, fuſſent diminuées de la moitié, qui ſeroit appliquée au ſervice du Roi, & il juſtifia ſon Decret en diſant, que les Contracts ayant perdu preſque tout leur crédit depuis cette année, avoient été achetez au deſſous de leur valeur. Il ne faut pas être grand Caſuiſte, pour ſavoir que cette moitié que le Roi ſe reſervoit, appartenoit de plein droit aux Vendeurs, & non pas à Sa Majeſté: mais cette maxime n'accommodoit point le Cardinal, & il en ſuivoit une toute differente, qui lui enſeignoit à trouver de l'argent pour l'exécution de ſes entrepriſes miraculeuſes que vous examinez.*

*Ce qui les facilita beaucoup, furent les groſſes ſommes qu'on retira du ſubſide du Clergé accordé l'année 1716. & les 140000. Ducats que fournit d'avance l'Egliſe de* Tolede, *à laquelle on accorda en recompenſe de ce ſervice, la reſerve des Droits appellez* Juros; *Son Eminence tira auſſi de grands avantages du pernicieux avis de ne point payer les crédits, ni les Rentes que devoient les Biens confiſquez*

*fiſquez, & qui étoient échûs juſqu'en 1717. Il appliqua aux fraix de la Guerre ces ſommes immenſes, qui devinrent effectives par les artificieuſes extorſions de Dom Michel Nugnez de Roxas, & il remit les Créanciers à un tems plus favorable, comme ſi la faim preſente pouvoit ſe raſſaſier par des eſperances éloignées. Tout le monde ſe recrioit contre des entrepriſes ſi injuſtes, mais perſonne n'étoit écouté: le Cardinal ne prêtoit l'oreille qu'aux Edits burſeaux de ſes fidéles Confidens.*

*Je ne ſaurois paſſer ſous ſilence un autre moyen, qui fut une Mine feconde entre les mains du Miniſtre: il emprunta pluſieurs millions de divers Particuliers, & il les leur aſſura ſur les Revenus publics: il afferma à d'autres pour cinq ans les Tributs des Provinces, & avec ce bel expedient, il augmenta le Treſor Royal de pluſieurs millions pour chaque Ferme: Les Préteurs de leur côté n'y perdirent rien, parce qu'ayant à leur diſcretion les Provinces, ils eurent ſoin de regler les Taxes & la Capitation ſelon leurs interêts. De là vint qu'on paya pour chaque Tribut un quart de plus qu'on n'avoit payé les années précedentes. Vous voyez donc bien, Monſeigneur, que ſans multiplier les noms d'Impôts, le Cardinal trouva le ſecret de faire monter les anciens à un tel point, que tout le Royaume s'en apperçut avec douleur. Il eſt fort aiſé à un Miniſtre abſolu d'enrichir ſon Prince, & il n'y a gueres de perſonnes qui en ignorent la maniere: mais remplir le Treſor Royal en détruiſant les Peuples, me paroit une politique trés-pernicieuſe au Public. C'eſt juſtement réünir toutes les ſources des Campagnes, pour les faire paſſer avec impetuoſité par un ſeul Canal dans les Terres étrangeres, & laiſſer les ſiennes propres ſeches & ſteriles. L'experience a toujours enſeigné, qu'un Roi qui a de riches*

*ches Vaſſaux, eſt plus riche que celui qui a de grands Treſors dans ſes coffres.*

*Aprés que le Cardinal eut mis tous ces moyens en uſage,* l'Eſpagne *ſe trouva enfin réduite dans une grande diſette d'Eſpeces; les Peuples étoient ſi épuiſez, qu'ils ne purent plus continuer le payement des Subſides, le Treſor étoit endetté de pluſieurs millions; & ce qu'il y a de plus étonnant, les Fermiers eux-mêmes & les Traitans ſe virent réduits à une grande pauvreté, parce que Son Eminence, qui ne viſoit qu'à ſes idées, les obligea d'avancer au Roi des ſommes ſi immenſes, qu'ils ſe virent ſans un ſeul ſol d'argent comptant, & par là obligez de laiſſer proteſter les moindres Lettres de change: ainſi, en perdant leur crédit, ils diminuerent auſſi leur Capital, & le Miniſtre ne voulant en favoriſer aucun préferablement aux autres, les laiſſa tous dans le même précipice. Il ſemble que ce que je viens de dire eſt une veritable exageration: c'eſt pourtant la pure verité, qui fera gémir ce Royaume longtems. Tous les Eſpagnols l'ont appris à leurs propres dépens, les Etrangers mêmes en peuvent ſervir de témoins.*

*Dans une telle ſituation d'affaires, le Miniſtre fit venir le Pere Caſtro: ſi ce fut dans l'intention de fonder quatre Colleges de Nobles, l'on peut dire que ce fut à contretems. Le Syſtéme d'alors auroit demandé la fondation de quatre Hôpitaux pour la ſubſiſtance des pauvres; car l'Eſpagne ne manquoit ni de Colleges, ni d'Academie, quoique les troubles de la Guerre empechaſſent le concours de la jeuneſſe. Je vous prie, Monſeigneur, avant que de finir cette matiere, de faire reflexion ſur ce que j'ai l'honneur de vous dire, afin de concevoir plus facilement les riſques que courut l'Eſpagne ſous le Gouvernement de Son Eminence. Vous dites que la principale*

*cipale attention du Miniſtre fut toujours de rétablir & faire fleurir le Commerce; mais peut-on arriver à cette fin, en apauvriſſant tout d'un coup les Negocians? Le Commerce & les Manufactures s'animent par les Eſpeces, comme le corps par le ſang. Faire ſortir de l'argent du Royaume, c'étoit vouloir la fin par des moyens entierement contraires qui pouvoient s'appliquer au Commerce, s'il n'y avoit perſonne qui eût des Eſpeces à y employer? Il eſt vrai que pour ſuppléer à ce défaut, S. Em. offroit aux Juifs de* Livourne *des partis aſſez avantageux; deſirant par la fecondité d'un peuple ſi honorable, reparer les pertes qu'avoit fait le Commerce, & repeupler de nouveau les Etats de la Monarchie. Mais je ne puis aſſurer ſi le Traité fut conclu ou non, parce que les choſes ſe paſſerent ſi ſecretement entre le Cardinal & un Rabin, qui avoit fait le voyage, ſous prétexte de ſolliciter le payement de certaines Lettres de Change, que les Courtiſans ne purent pénetrer : ce qui fait que je ne veux pas l'affirmer, de peur de manquer à la verité dont je fais profeſſion, dans le tems même que je tâche de vous détromper.*

*Pour moi, je ne m'étonnerois point de ſemblables intrigues, puis que les tems du Miniſtre Cardinal étoient ceux d'aujourd'hui, dont vous parlez d'un ton déciſif,* fecond en extravagances, *& veritablement ce n'en fut pas une médiocre d'avoir ordonné qu'on celebreroit la Naiſſance de l'Infant Dom Carlos avec des Maſcarades & autres réjoüiſſances du Carnaval, la ſeconde ſemaine de Carême. Mais ces grands coups d'Etat qu'on faiſoit en l'honneur de la Reine, comment auroient-ils pû éclater à la Cour de* Parme, *s'ils n'avoient été accompagnez de tant d'extravagances, même par raport aux circonſtances du tems?*

*Mais*

*Mais pour revenir à nôtre ſujet capital, vous attribuez à la neceſſité de la Guerre, tous les maux précedens. Ah! Monſeigneur, combien d'occaſions vôtre Cardinal n'eut-il pas d'éviter cette Guerre, même aprés l'avoir commencée? Ce qu'il refuſa toujours conſtamment, parce qu'il étoit ébloüi par ſes vaines eſperances. C'eſt une grande erreur en Politique, que de ruiner ſes propres Etats, pour courir aprés la Conquête des Provinces, qui en ſont ſeparées & éloignées, & qui par conſequent ſervent plûtôt à donner un vain titre, qu'à affermir la Monarchie principale. Mais enfin, que fit le Royaume à la vûë de tant de maux? Il ſouffrit ſans ſe plaindre, avec une patience qui ſurpaſſe l'imagination: & que firent les Eſpagnols, en voyant que cette conduite étoit la cauſe funeſte de la ruine univerſelle? Ils ſe ſacrifierent avec un ſilence reſpectueux comme des Victimes glorieuſes de la fidelité ſans bornes, qu'ils doivent à leur legitime Souverain; & malgré cela, nous voyons dans vôtre Lettre que le Cardinal ſe plaint hautement de l'*Eſpagne, *& que par vôtre canal il traite d'ingrate toute la Nation. Je ne ſçais que dire, ni que penſer des prétentions de Son Eminence, à moins qu'elle ne ſe plaigne qu'on ne lui ait érigé aucune Statuë: mais les Eſpagnols méritent d'être excuſez, puis qu'ils n'ont ni bronze, ni marbre, ni génie pour de ſemblables Ouvrages, leur trop grand ſerieux les empêche de tranſmettre à la Poſterité d'autres Monumens, que ceux de la gloire immortelle que meritent leurs Actions Héroiques: étant bien differens de vous autres Romains, qui pour la moindre reparation que vous faites à une muraille, y faites entailler vos Armes avec des Eloges magnifiques, & qui accordez la Pierre Sepulcrale, ornée de ſuperbes Inſcriptions,*

*ptions, au ſeul mérite de ſçavoir faire des Brayers avec art. Si le Cardinal n'a cherché qu'à éternizer ſon nom, il a trés bien reüſſi ; car les Eſpagnols ne l'oublieront jamais. Je veux à preſent repondre aux raiſons que vous alleguez dans le Panegirique que vous faites de ſa conduite avec tant d'artifice. Vous dites d'abord, que l'Eſpagne lui a de grandes obligations pour les Privileges accordez à la manufacture des Glaces, établie par les ſoins du celebre Chevalier Dom Jean de Goyaneche : mais, Monſeigneur, vous n'y ſongez pas de nous donner pour quelque choſe de grand une action de ſi peu d'importance, dans une Lettre deſtinée à juſtifier la conduite, & à donner des idées magnifiques des talens d'un Miniſtre, qui a été l'Arbitre Souverain de tous les interêts d'une ſi vaſte Monarchie, à moins qu'il n'en ait beaucoup coûté à Son Eminence, d'accorder ſi peu de choſe.*

*Vous dites enſuite, que vôtre Miniſtre rendit aux Eſpagnols un ſervice eſſentiel, en conſeillant, & perſuadant au Duc de Vendôme d'entrer en* Eſpagne *aprés la Bataille de* Saragoſſe : *c'eſt vouloir à quelque prix que ce ſoit, faire ſçavoir à toute l'*Europe, *que Son Eminence a eu rang de Conſeiller dans la Maiſon de ce Prince. On en parloit bien differenment dans le tems que j'étois en Eſpagne : mais laiſſons là les mauvais bruits qui couroient, & diſons que la ſage conduite de ce fameux General fut d'un grand ſecours pour faire revenir les Eſpagnols de leur conſternation : mais elle ne ſuffit pas pour remettre les choſes. Car ſi on forma de nouveau & à tems une Armée, on en eſt redevable aux ſoins & à la diligence du Comte d'Aguilar & des Officiers Subalternes, & la prompte défaite de l'Ennemi fut l'effet de la valeur*

*valeur des jeuns* Eſpagnols, *qui ſçurent ſacrifier leur vie pour leur Roi pour leur Patrie, & ce qui affoibliſt extrêmement votre argument, eſt le ſiége & l'aſſaut de* Cardonne, *qu'on avoit entrepris contre le ſentiment du Comte d'Aguilar. Le Cardinal entendra parfaitement bien ce que je veux dire: demandez-le lui dans vos conferences ſecretes. Examinons maintenant en peu de mots, ſi le Miniſtre pouvoit ſe promettre beaucoup de la reconnoiſſance des Eſpagnols, en reſſerrant dans la ſeule Ville de* Cadix *le Commerce de toutes les* Indes: *pour prouver que cette reſolution ne fut du tout point agréable au Royaume, il ſuffit de dire qu'elle abolit le Conſulat de* Seville, *& détruiſit cette fameuſe Ville, qui ne méritoit pas d'être traitée ſi durement; aprés avoir rendu de ſi grands ſervices à l'Etat dans ſes beſoins les plus preſſans. Cette reſolution cauſa à tout le public des pertes irreparables, en abandonnant à l'inconſtance de la Mer tous les Treſors des Indes, & les expoſant de plus aux contrebandes, & à la rapacité des Etrangers.*

*J'avoüe qu'on ne pouvoit mieux faire que de mettre tous les Conſeils & les Tribunaux dans le Palais d'*Uzeda, *quoi qu'il y ait de grands inconveniens de réünir tout ce qui concerne les Comptes, à cauſe des accidens d'incendie qui peuvent ſurvenir. Il eſt cependant certain, que cela fut de quelque utilité pour les Plaideurs: mais ſi cette conduite eſt loüable dans le Miniſtere pour cet égard, elle ne l'eſt point pour ce qui regarde le Duc d'*Uzeda, *à qui il refuſa le loyer du Palais, quoi qu'il ſçut qu'il en avoit beſoin, & que cela étoit indépendant des biens confiſquez.*

La ſuite pour le mois prochain. *&c.*

X. *Naples* & *Sicile*. Le Cardinal d'Althan nouveau Viceroi de ce Royaume ſe fait ſouvent voir en public, & ſes manieres gracieuſes envers la Nobleſſe & le peuple, font bien augurer de ſon Gouvernement. Son Eminence a déja fait conſiderablement diminuer le prix du pain & des denrées, & a une attention particuliere à entretenir l'abondance dans ce Pays. Le 2. elle alla à l'Arſenal voir les munitions de guerre & de bouche qu'on y embarque pour tranſporter dans les Places que l'Empereur poſſede ſur les Côtes de *Toſcane* & ailleurs, & le 8. elle tint Chapelle dans l'Egliſe de *Nôtre-Dame del Carmine*. L'Empereur a conſervé le Gouvernement de *Melazzo* à Dom Ferdinand de Cardenas; & la Charge de Juge de la Grande Cour de la Vicairie, à Dom Carlos Gaëta Fils du Regent de ce nom. Mr. François Cavalieri a été élevé à la Charge de Juge ſurnumeraire de la Grande Vicairie, avec les mêmes apointemens que les Juges ordinaires. Comme il y a une troupe de Bandits dans la *Calabre*, qui y commettent de grands deſordres, le Gouvernement a donné les ordres neceſſaires pour les détruire.

XI. Il s'eſt fait quelques changemens en *Sicile* depuis l'arrivée du Comte d'Almenara. Le Vicaire General, entr'autres a reçu ordre de ſe retirer de ce Pays, ſur ce qu'on a remarqué qu'il étoit entiérement dévoüé aux interêts de la Cour de *Madrid*. Il s'eſt même déja embarqué pour paſſer en *Eſpagne*, muni d'un Paſſeport que le Viceroi lui a accordé. Depuis la retraite de la Flote Ottomane, les Vaiſſeaux Malthois ſont venus charger du Biſcuit à *Meſſine*, à *Catanée*, & à *Syracuſe*; & les Barques de *Palerme* ont recommencé à trafiquer avec l'Iſle de *Malthe*. Les Gale-

Galeres de la Religion qui s'étoient arrêtées à *Syracuſe*, & à *Palerme* pendant que les Turcs étoient dans le Canal, ſont auſſi retournées heureuſement dans le Port de cette Ville, & ſe ſont même emparez dans leur trajet d'une Galiote Turque montée de quelques piéces de Canon & de 34. hommes d'équipage. On a auſſi eu avis que quelques Vaiſſeaux avoient fait une nouvelle priſe de 2. Corſaires de *Barbarie*, dont ces Mers ſont toujours infectées.

*Retour de Turcs dans le Canal de Malthe.*

XII. On n'a pas joüi long-tems de la tranquilité que l'on ſe promettoit par la retraite de la Flote Turque. Des Lettres de *Palerme* & de *Meſſine* en date du 5. Août, portent que 5. Vaiſſeaux de guerre du Grand Seigneur étoient revenus dans le Canal de *Malthe* avec 12. Corſaires de *Barbarie* & pluſieurs autres Bâtimens; qu'aprés y avoir demeuré quelques heures, cette Eſcadre avoit fait voile vers *Agouſte*, ſans rien entreprendre; qu'ayant enſuite reviré, elle s'étoit diviſée en 3. Corps, dont l'un étoit allé croiſer vers le Cap *Paſſaro*, l'autre à la vûë de l'Iſle de Malthe, & le troiſiéme aux environs; que ſur ces nouvelles aproches les Maltois avoient repris les armes & renforcé de Troupes les Poſtes que la retraite des Turcs leur avoient fait abandonner; que le Grand Maître avoit donné avis à *Rome*, aux Vicerois de *Naples* & de *Sicile*, de l'état où il ſe trouvoit, ce qui avoit de nouveau repandu l'allarme dans tous les Etats voiſins. On ſaura le mois prochain des nouvelles plus préciſes dont on aura ſoin de faire part.

XIII. *Genes.* Il eſt parti 3. Galeres de *Genes* ayant à bord des Troupes qui vont relever les Garniſons de l'Iſle de *Corſe*, & deux petits Bâtimens revenus de ce Pays-là, ont raporté qu'une

Barque Genoiſe armée en guerre ayant été attaquée par deux Corſaires dans les Mers de *Sardaigne*, en avoit coulé un à fond avec tout ſon équipage, & mis l'autre en fuite. Le 20. on celebra dans cette Ville la Fête de St. Bernard avec beaucoup de ſolemnité ; il y eut Proceſſion generale à laquelle le Doge aſſiſta avec le Senat en Corps, & au retour Sa Serenité diſtribua l'argent ordinaire pour la dote de 12. pauvres filles. Les Banquiers de cette Ville ſont partis pour aller à la Foire de *Ste. Marguerite* ; & les Domeſtiques que Mr. de Chavigny avoit laiſſez ici, le ſont allé joindre à *Madrid*, ce qui fait croire que ce Miniſtre pourroit bien reſter en cette Cour plus long-tems qu'on ne l'avoit crû.

*Mort du Doge.*

XIV. *Veniſe.* Le 12. la mort enleva à Veniſe le Doge Cornaro aprés une longue maladie, & le même ſoir fort tard ſon Corps fut porté ſans aucune ceremonie dans l'Egliſe de *St. Jean* & de *St. Paul*, où il fut inhumé dans le Tombeau de ſa Famille. Comme on a fait de grands préparatifs pour la pompe de ſes Obſeques, cette mort ne fut annoncée au peuple que le 17. par le ſon de toutes les Cloches de la Ville. Ce jour-là les Sçeaux furent rompus, & une Statuë repreſentant au naturel le défunt Doge parut expoſée dans la Salle apellée *del Scudo*. Le ſoir on la tranſporta dans celle de l'*Auditore novo*, où elle reſta trois jours ſur un magnifique Lit de parade, & le 20. elle fut proceſſionnellement portée par 8. Capitaines de Vaiſſeaux dans l'Egliſe ci-deſſus, où on fit les Obſeques avec beaucoup de ſolemnité. Le deüil étoit conduit par Mr. le Nonce ayant à ſes côtez le fils aîné du Défunt ; 60. Senateurs ſuivoient revêtus de leur longues Robes d'Ecarlate, & enſuite tous les parens

rens dans de grands habits de deüil traînans juſqu'à terre. L'Egliſe étoit ornée & tenduë de drap noir, & on avoit élevé au milieu un Mauſolée illuminé de plus de 2000. Cierges & Flambeaux de cire, orné des Armes de la Maiſon de Cornaro & de diverſes Emblêmes, ſur lequel la ſtatuë fut poſée pendant le ſervice. Ce fut le Chanoine Betini qui prononça l'Oraiſon funebre, qui a été generalement aplaudie.

XV. On a publié dans cette Ville un Placard par lequel le cours des Eſpeces étrangeres appellée *Trairi*, eſt encore prorogé juſqu'au 16. Novembre, aprés lequel tems elles ſeront tout-à-fait décriées & miſes au billon. Mr. François Doria à pris congé du Senat, & part au premier jour pour aller à la Cour de *Vienne*, réſider en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire. Le 16. le Nonce du Pape aſſiſté de Mr. Delphino Evêque d'*Aquilée*, & de pluſieurs autres Prélats, ſacra dans l'Egliſe des Religieuſes de *Ste. Catherine* Mr. Tomaſſi Evêque de *Scardona*.

XVI. On a fait partir de cette Ville un convoi de dix Vaiſſeaux, dont 4. ſont deſtinez pour *Conſtantinople*, & les autres pour *Corfou* & *Zantes*. On travaille toujours ſans relâche dans l'Arſenal à la conſtruction de pluſieurs Vaiſſeaux de guerre; cependant on aprend par tous les Bâtimens revenus des Echelles du Levant, qu'il n'y a aucune aparence de rupture de la part des Turcs.

XVII. Le 21. Le Grand Conſeil s'aſſembla pour la premiere fois depuis la mort de Mr. Cornaro, & le 22. on fit choix des 41. Nobles qui devoient élire un nouveau Doge. Le 23. le Grand Conſeil en aprouva la nomination; les Nobles s'enfermerent enſuite comme à l'ordinaire, pour

*Election d'un nouveau Doge.*

proceder à cette élection, & le lendemain aprés la Meſſe du St, Eſprit qui fut ſolemnellement chantée, Mr. Alviſe Mocenigo ci-devant Provediteur General ſur Mer, General en *Dalmatie*, & le même qui a reglé les Limites en ce Pays avec les Commiſſaires Turcs, fut choiſi tout d'une voix, & proclamé Doge de la Republique. On annonça d'abord au Peuple cette élection par le ſon des Cloches de toute la Ville, ce qui continua les deux jours ſuivans. Le 24. Mr. le Grand Chancelier, accompagné d'un Secretaire portant l'habit & le Bonnet Ducal, alla prendre dans ſa maiſon Mr. Mocenigo, qui s'étant embarqué dans une Gondole magnifique, ſuivie de plus de 200. autres Gondoles & Barques, dans leſquelles ſe trouvoient les Nobles ſes parens & amis, fut conduit au Palais de *St. Marc* au bruit des décharges du Canon de tous les BPtimens qui ſe trouvoient dans le grand Canal. Lorſqu'il eut mis pied à terre, il entra dans la grande Sale, où il trouva les 41. Electeurs, deſquels il reçut les complimens, & avec leſquels il dina aſſis ſur un ſiége particulier. L'aprés-midi ces Nobles le conduiſirent au grand Conſeil, où s'étant aſſis ſur ſon Trône, environné des Nobles ſes parens revêtus de leurs Robes de ceremonie, toute la Régence lui fit l'hommage ordinaire, & la felicité ſur ſa nouvelle Dignité. Le 25. Sa Serenité toujours accompagnée des 41. Electeurs deſcendit dans l'Egliſe de *St. Marc*, & monta dans une eſpece de Chaiſe appellée *Bigonzo*, ſur laquelle Elle fit le tour de la Place, pour ſe faire voir au peuple, auquel on jetta quantité de piéces d'or & d'argent au coin du nouveau Doge; dans cette Chaiſe étoit Mr. Mocenigo ſon Frere, un de ſes Neveux, l'Amiral de l'Arſenal, & un petit Gar-

çon

çon bizarement vêtu que l'on nomme *il Balaiino*. Aprés cette ceremonie Sa Serenité rentra au Palais Ducal, & monta par le grand Eſcalier nommé des Géants au haut duquel Elle s'arrêta, & fut couronnée du Bonnet Ducal aux acclamations du peuple, & haranguée par le Noble Angelo Marie Malipiero qui lui fit un trés-beau diſcours ſur la nouvelle Dignité à laquelle elle venoit d'être élevée. Le lendemain le Doge avec le Senat en Corps retourna à l'Egliſe de *St. Marc*, où il entendit une Meſſe ſolemnelle, & aſſiſta au *Te Deum*, qui fut entonné par le Patriarche, & chanté en muſique au bruit des Trompettes & Timbales, & des décharges de toute l'Artillerie. Le ſoir il y eut Bal au Palais Ducal, & pendant trois ſoirs conſecutifs, des feux d'artifices, d'illuminations, & des rafraichiſſemens pour les Aſſemblée, qui y furent toujours trés-nombreuſes. La Famille des Mocenigo eſt une des plus illuſtre & ancienne de *Veniſe*, & qui a de tout tems exercé les Charges les plus importantes de la Republique.

XVIII. *Florence.* On celebra le 14. Août à *Florence* l'Anniverſaire de la Naiſſance du Grand Duc, qui entra dans ſa 80me. année, & ce jour-là le Grand Prince ſon fils, dina en public avec l'Electrice Doüairiere Palatine ſa Sœur. Ce Prince continuë de s'apliquer aux affaires du Gouvernement, ce qui joint aux grandes chaleurs qu'il fait redouble conſiderablement l'Athſme dont il eſt attaqué. Le Commandeur Ilderitz Envoyé extraordinaire de l'Empereur, eſt arrivé de *Genes*, & a pris ſon logement dans le Couvent de l'*Annonciade*; ſes équipages ſont attendus par *Livorne*, où ils doivent débarquer, aprés quoi il fera ici ſon entrée publique. On a eu avis que le

le 9. le Chevalier de St. George arriva à *Luques*, où il eſt allé joindre la Princeſſe ſon Epouſe, qui y prend les bains: un Gentilhomme eſt venu de ſa part complimenter S. A. R. qui y a renvoyé pour le même ſujet le Comte de Tirel. On attend inceſſamment ici un Miniſtre de la Cour de *Madrid*.

XIX. Depuis le differend qui s'eſt émû au ſujet de la ſucceſſion du Duché de *Toſcane* aprés l'extinction de la Maiſon de Medicis, les nouvelles ont tellement varié, que l'on ne ſçait ſur laquelle faire fond. Cet état devoit d'abord être donné à l'Infant Don Carlos, enſuite partagé entre ce Prince & un Prince de la Maiſon de Baviere; à preſent on dit que S. A. R. paroît diſpoſée à faire tomber ſa ſucceſſion ſur la Ligne Feminine de ſa Famille au défaut des mâles; de ſorte qu'aprés ſa mort & celle de ſon Fils, ce ſeroit l'Electrice Doüairiere Palatine ſa fille qui ſeroit Grande Ducheſſe. On ne voit pas trop ſur quoi ces bruits ſont fondez, étant certain que le Traité de la Quadruple Alliance a reglé cette affaire, & que le point principal de la difficulté ne roule point ſur la Succeſſion, mais ſur l'Inveſtiture que l'on doit prendre de l'Empereur, & à laquelle l'*Eſpagne* & la Republique de *Florence* font difficulté de s'aſſujetir. On dit que l'Empereur demande *Livourne*, pour en faire une Place d'Armes, en cas que l'on accorde à l'Eſpagne *Porto-Ferraio* pour le même ſujet. Ce qui n'embaraſſe pas peu cette Cour. Cependant on fait toutes les diſpoſitions pour s'oppoſer aux deux Concurrens, quoiqu'il ne paroiſſe pas qu'on en veüille venir à une rupture. L'Officier qui commande pour S. M. Imp. dans le Duché de *Maſſa*, fait fortifier differens Poſtes aux dépens du Pays, &

on y attend 500. hommes de renfort que le Gouverneur General du Milanez doit y envoyer.

XX. *Milan.* Le Comte de Colloredo ſe tient toujours a la Campagne dans ſa Maiſon de Plaiſance de *Cuzano.* S. Exc. a reçû de nouveaux ordres de la Cour de *Vienne*, de faire augmenter d'une demie Lune les Fortifications du Château de *Milan*, & de quelques nouveaux Ouvrages, celles de *Pizzighitonne*, & on va inceſſamment commencer à y travailler. Le Marquis Galeazzo, & Dom Marc Antoine Malaſpina ont été bannis à perpetuité de tous les Etats de la Domination de S. M. Imp. & Cath. ſous peine de mort, avec confiſcation de tous leurs biens & Fiefs, pour avoir aſſaſſiné depuis peu le feu Marquis Jean-Baptiſte Malaſpina. On avoit mandé de *Plaiſance* que Milord Moleſwort Miniſtre de S. M. Britannique, étoit mort dans cette Ville, où il étoit allé changer d'air; il a ſeulement été dangereuſement malade, & eſt à preſent hors de danger.

XXI. *Turin.* La Cour eſt encore à *Rivoli*, où il y a aparence qu'elle paſſera le reſte du mois d'Août, & le 5. elle y prit le deüil pour la mort de la Princeſſe de Carignan. On parle de former un Camp de toute la Cavalerie & des Dragons entre *Vigan* & *Carignan*, pour donner aux Troupes de l'exercice, & paſſer la revûë devant S. M. La groſſeſſe de la Princeſſe de *Piémont* eſt confirmée, & la Gouvernante de l'enfant qu'elle doit mettre au monde, eſt même déja choiſie.

XXII. Le 8. Milord Molesworth revint de *Plaiſance* à *Turin* avec une grande foibleſſe qui lui eſt reſtée de ſa derniere maladie. Ce Miniſtre

niſtre s'eſt excuſé de recevoir des viſites juſqu'à ſon entier rétabliſſement. On va mettre ſous preſſe dans cette Ville une nouvelle édition des Loix du Pays, ſous le titre de *Codex Victorianus*: on travaille auſſi à reformer les abus qui s'étoient gliſſez dans les Finances, & on ſe promet par la bonne œconomie que l'on va établir, de pouvoir entretenir en tout tems 20. mille hommes de Troupes ſur pied. On debite qu'il y a ſur le tapis une Alliance offenſive & défenſive entre S. M. & l'Empereur, mais cette nouvelle n'eſt pas encore bien certaine.

## ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en FRANCE & en LORRAINE, depuis le mois dernier.*

*Détail de ce qui s'eſt paſſé a l'occaſion de la diſgrace du Marechal de Villeroi.*

I. FRance. Les diſcours qui ſe ſont tenus à l'occaſion de la diſgrace du Marechal de Villeroi ont été ſi confus, & ſi hors de vraiſemblance, qu'il n'a pas été poſſible d'y faire aucun fond, juſqu'à ce qu'on ait été plus préciſément informé de ce qui s'eſt paſſé, & de ce qui l'a occaſionnée. On avoit peine à concevoir qu'un Seigneur qui a vieilli à la Cour, & qui a herité avec le ſang des qualitez qui le rendoient digne de l'Employ qu'il exerçoit, eût commis quelque faute contre la fidelité & l'honneur dont le public étoit perſuadé qu'il a toujours fait profeſſion; auſſi n'eſt-ce qu'un excés de zéle & un trop grand attachement à ſes devoirs qui l'ont rendu coupable. C'eſt une verité que ſa vertu a arrachée de la bouche même de ſes ennemis:

ce

ce qui le fait paroître encore plus grand dans ſon infortune, que dans le Poſte éminent qu'il occupoit à la Cour. Mais venons au fait, & reſpectons ce qu'il ne nous eſt pas permis de penetrer.

Il y a long-tems que Mr. le Duc Régent étoit, dit-on, informé des diſcours un peu libres que tenoit le Marechal contre le Gouvernement preſent; ſa Charge de Gouverneur du Roi qui ne devoit plus durer que quelques mois, & la conſideration que S. A. R. conſervoit pour lui & pour ſon âge avancé, l'avoient empêché d'y faire beaucoup d'attention; mais la Majorité du Roi aprochant, & ce Prince voyant qu'il étoit tems de lui confier le ſecret des affaires, s'en étoit expliqué avec le Maréchal, & lui avoit dit qu'il alloit travailler tous les matins avec S. M. Ayant donc voulu commencer le 10. Août S. A. R. ſe rendit entre les 10. & 11. heures dans l'Apartement du Roi, où ſe trouvoient le Duc de Bourbon Surintendant de ſon Education, le Comte de Clermont, l'ancien Evêque de *Frejus*, & quelques autres Officiers employez auprés de ſa perſonne; Mr. le Régent pria le Roi de paſſer dans ſon Cabinet, diſant qu'il avoit quelque choſe à communier à S. M. qui demandoit qu'il fût ſeul avec Elle; ſur quoi le Duc de Bourbon, & tous les autres Seigneurs s'étant retirez, excepté le Marechal qui voulut ſuivre le Roi dans ſon Cabinet, Mr. le Régent repeta qu'il falloit qu'il fût ſeul avec S. M. mais le Marechal de Villeroi prétendant qu'en qualité de Gouverneur du Roi, il ne devoit point le perdre de vûë, S. A. R. prit congé, dit au Roi qu'il attendroit une autre occaſion pour lui parler, & ſe retira.

On prévit bien que cette affaire auroit des ſuites

ſuites, peut-être auſſi en étoit-on prévenu. En effet ſur les 3. heures de l'aprés-midi le Maréchal s'étant voulu rendre de ſon Apartement à celui de Mr. le Régent, le Marquis de la Fare Capitaine des Gardes de S. A. R. lui dit que Mr. le Régent ne pouvoit point lui parler ; & Mr. d'Artagnan Commandant des Mouſquetaires Gris, lui remit en même-tems une Lettre de cachet, contenant un ordre de ſe rendre à ſa Terre de *Villeroi* a 10. lieües de *Paris*. Le Marechal en témoigna quelque ſurpriſe, & repondit qu'il obéïroit ; mais qu'ayant des affaires importantes à communiquer à S. A. R. il ſouhaitoit lui parler : Le Marquis de la Fare le notifia à Mr. le Régent, qui repondit qu'il n'avoit pas le tems de parler à Mr. le Marechal. Dés que ce Seigneur eut reçu cette Reponſe, on le fit ſortir par l'*Orangerie*, & il monta dans une Chaiſe de Poſte avec Mr. de Libois Gentilhomme ordinaire du Roi. Les Marquis d'Artagnan & de la Fare à la tête des Gardes de Mr. le Duc Régent, le conduiſirent juſqu'à *Sceaux*, où ils trouverent un Détachement des Mouſquetaires, qui l'eſcorterent à *Villeroi*. Le jour ſuivant il reçut un nouvel ordre de ſe rendre à ſon Gouvernement du *Lionnois*, pour lequel il partit le 15. avec Mr. de Libois, & accompagné d'une plus forte eſcorte que la premiere. Ce jour-là il coucha à *Moret* ; le lendemain à *Ville-Neuve-la-Guerre* ; enſuite à *Joigny*, où il vit le Marquis d'Alincourt ſon petit-Fils ; & de là à *Auxerre*. L'Archevêque de Lion ſon ſecond fils eſt venu à ſa rencontre juſqu'à *Châlons ſur Saone*, d'où il s'eſt rendu par la Riviere à *Neufville*, où il a reſolu de faire ſon ſejour, ſans ſe méler en aucune maniere des affaires de ſon Gouvernement.

Peu

Peu aprés le départ du Maréchal, on informa le Roi de ce qui venoit de ſe paſſer. Ce jeune Prince en marqua un vif reſſentiment, caſſa les vitres de ſon Apartement, & ne voulut ni manger ni dormir de toute la nuit. Cependant on a trouvé le moyen de l'apaiſer, & cela s'eſt terminé à une penſion de 50. mile livres, que S. M. a accordé à cet illuſtre infortuné. Le Duc de Villeroi ſon Fils, & le Duc de Retz ſon petit Fils, ont eu ordre de le ſuivre dans ſon éxil, ce qui leur fut notifié le même jour par le Marquis de Biron. Le Prince de Conti, le Duc de Luxembourg, & divers autres Seigneurs, ſont allez lui rendre viſite à *Villeroi* pendant le ſejour qu'il y a fait, on dit même que le Duc de Chartres l'y a envoyé complimenter.

II. On ſçait l'éclat qu'a fait dans le Royaume un évenement ſi peu attendu, & l'étonnement qu'il a cauſé. Cependant quelques jours ont ſuffi pour en faire preſque perdre la memoire : que ce ſoit politique ou inconſtance, c'eſt ce qu'on laiſſe à décider. On s'eſt peu à peu accoutumé à l'abſence du Marechal, & les hommages ſe ſont inſenſiblement tournez du côté de celui qui devoit occuper ſa place. Ce fut le 13. que la Charge importante de Gouverneur du Roi fut remplie par le Duc de Charoſt l'un des Capitaines des Gardes de S. M. ayant été préferé aux Ducs de St. Simon, au Maréchal de Berwick, & au Prince de Rohan, qui avoient été propoſez. Ce choix n'a pas manqué d'être aplaudi, & le 14. ce Seigneur commença à en faire les fonctions avec les mêmes honneurs, émolumens & prérogatives dont le Maréchal de Villeroi a joüi. Quoique Mr. le Régent ait trouvé toute la ſoumiſſion & l'obéïſſance qu'il pouvoit déſirer dans

une

une conjoncture auſſi délicate, l'impreſſion que la diſgrace du Marechal a paru faire dans le commencement ſur l'eſprit des peuples, n'a pas laiſſé de le fraper, & ç'a été pour achever de les tranquiliſer tout-à-fait, qu'il a fait publier la Lettre ſuivante qui a été repanduë par tout le Royaume.

*L'Autorité Royale n'eſt comptable qu'à Dieu de ſes deſſeins & de l'exécution de ſes projets: Cependant les Rois & les dépoſitaires de leur Puiſſance veulent bien quelquefois par bonté manifeſter les raiſons qui les font agir. Il eſt de certaines circonſtances où la ſageſſe les ſollicite de renoncer à leurs droits, pour confondre les mal intentionnez, & ne pas ſcandaliſer les foibles; telle eſt la conjoncture preſente. Le Maréchal de Villeroi, Gouverneur de Sa Majeſté vient de recevoir un ordre pour aller à ſon Gouvernement; Il ſeroit triſte qu'à l'occaſion de cet éloignement le public pût ſoupçonner le zéle & la fidelité du Maréchal pour ſon Maître; Il faut rendre juſtice à la droiture de ſes intentions; Mais en même-tems le Gouverneur préſumoit trop de la dignité de ſon Emploi; Il affectoit un air d'indépendance que l'Autorité Souveraine, & ceux qui en ſont les dépoſitaires ne doivent point tolerer. Ses prétentions ne convenoient ni à Sa Majeſté, ni à l'honneur des Princes de ſon Sang. Il vouloit, pour ainſi dire, s'élever un trône particulier pour s'oppoſer à la Regence, comme ſi l'Autorité Royale pouvoit être diviſée. Sans toutes ces indiſcrétions qui n'attaquent pas la probité du Maréchal, Nous aurions encore la ſatisfaction de le voir auprés du Roi; mais les bonnes intentions ne ſuffiſent pas dans les Places importantes, il faut encore meſu-*

*meſurer ſes démarches, & ſe ſoumettre à l'eſprit du Gouvernement, qui ne ſe propoſe que la gloire du Roi & le bien de ſes Sujets.*

III. Le 9. le Roi reçut dans la Chapelle de *Verſailles* le Sacrement de Confirmation, par les mains du Cardinal de Rohan ſon Grand Aumônier, & le 15. jour de la Fête de l'*Aſſomption de la Vierge*, S. M. fit ſa premiere Communion. Le Mariage de Mademoiſelle de Beaujolois quatriéme Fille de Mr. le Duc Regent avec l'Infant Dom Carlos, a été declaré, un Exprés étant arrivé le 11., qui apporta de *Madrid* le conſentement du Prince & de la Princeſſe Regnante, pour cette Alliance; Madame la Ducheſſe d'Orleans qui étoit à ſa Maiſon de *Bagnolet*, ne l'eut pas plûtôt apris, qu'elle retourna à *Verſailles*. La Princeſſe doit, dit-on, partir au mois d'Octobre prochain pour l'*Eſpagne*, afin d'y être élevée à la maniere du Pais, & les 15. & 16. elle reçut les complimens de congratulation de toute la Cour & des Miniſtres étrangers, ſur ſon futur Mariage; Le même jour ſur les 6. heures du ſoir, le Roi accompagné de Mr. le Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, & du Duc de Charoſt ſon nouveau Gouverneur, vint auſſi la féliciter à *St. Cloud*, où S. M. fut reçuë par Mr. le Duc Regent, qui étoit allé au devant d'Elle juſqu'à moitié chemin. On prépare les bijoux & les habits qui doivent ſervir à ſa perſonne, & les équipages qu'elle doit emmener avec elle, & ce ſera le Grand Prieur d'Orleans ſon frere qui la conduira ſur la Frontiere avec la Ducheſſe de Villars Brancas, qui eſt nommée ſa Gouvernante. Le 17. les Députez des Etats de Languedoc, ſçavoir, l'Evêque de *St. Papoul* pour le Clergé, le Baron de Lantes pour la Nobleſſe,

*Mariage de Mademoiſelle de Beaujolois.*

& Mr. d'Aſtent Avocat au Parlement de *Toulouſe* pour le tiers Etat, eurent Audience du Roi dans ſon Cabinet, & lui preſenterent le Cahier de leur Province, ce fut l'Evêque qui porta la parole, & qui fit un trés-beau diſcours à S. M. Le Magiſtrat de la Ville de Paris s'étant rendu à *Verſailles* le 19. fut auſſi introduit à l'Audience du Roi par Mr. de Maurepas Secretaire d'Etat, & les deux nouveaux Echevins y prêterent le Serment de fidelité ordinaire entre les mains de Sa Majeſté, en preſence de Mr. le Duc Regent.

IV. Milord Withworth Miniſtre Plenipotentiaire de Sa Maj. Britannique, eſt arrivé en cette Cour, & a déja eu pluſieurs conferences avec le Cardinal du Bois. Mr. Maſſei, qui a fait ici juſqu'à preſent les fonctions de Nonce extraordinaire du Pape, a été pourvû du caractere de Nonce ordinaire, & a preſenté en cette qualité ſes Lettres de créance qu'il a reçuës de *Rome*. Les jeunes Seigneurs, dont nous parlâmes le mois dernier, n'ont pas été envoyez en exil, mais il leur eſt défendu de paroître à la Cour, & le Marquis de Rambures qui étoit à la *Baſtille*, en eſt ſorti, & envoyé à ſon Regiment. Le Cardinal de Polignac qui viſe, dit-on, à l'Archevêché de *Cambrai*, en cas que le Cardinal du Bois obtienne celui de *Roüen*, s'eſt retiré à ſon Abbaye d'*Anchin*, pour s'y diſpoſer à recevoir l'Ordre de Prêtriſe; & le Duc de Noailles, qui eſt relegué en *Auvergne*, a obtenu la permiſſion de paſſer à *Brive* dans le *Limoſin*, pour y reſter juſqu'à nouvel ordre.

*L'Abbé Fleury ſe retire de la Cour.*

V. On ne fut pas peu ſurpris le 17. de ne pas voir venir à l'heure ordinaire dans le Cabinet du Roi, Mr. l'Abbé Fleury ſon Précepteur, pour lui donner leçon. On l'alla d'abord chercher par ordre de S. M. dans ſon Apartement, où l'on fut encore

encore plus étonné d'aprendre qu'il étoit parti le matin à quatre heures dans une Chaiſe de Poſte, ſans que l'on ſçut la route qu'il avoit priſe ; & on trouva ſeulement ſur ſa table deux Lettres, l'une adreſſée au Roi, & l'autre à Mr. le Duc Regent, par leſquelles il faiſoit entendre que ſes infirmitez & ſon âge avancé l'obligeoient de prendre le parti de ſe retirer, & ne lui permettoient plus de reſter à la Cour. Cependant ſur le midi on fut informé qu'il s'étoit rendu à *Curſon*, Maiſon de plaiſance de Mr. de Lamoignon ſon ami, & comme le Roi marqua quelque inquiétude du départ de ce Prélat, Mr. Pelletier des Forts y fut envoyé, pour le prier de vouloir revenir. Toutes les inſtances de ce Miniſtre ne purent lui faire changer ſa premiere reſolution, mais le 18. le Roi lui ayant écrit une Lettre de ſa propre main dans les termes les plus obligeans, il prit le parti d'obéir : le même jour ſur les 10. heures du ſoir il revint dans ſon Apartement à *Verſailles*, & le lendemain il parut à l'ordinaire dans le Cabinet de Sa Majeſté, qui lui fit toutes les careſſes imaginables. On travaille à meubler à *Paris* le nouvel Hôtel du Duc du Maine : On parle fort du Mariage du Prince de *Dombes* ſon Fils, avec Mademoiſelle de Clermont, Sœur du Duc de Bourbon, & qu'en faveur de cette Alliance, S. A. ſe démettra de ſon Gouvernement de *Languedoc*, de ſa Charge de Colonel General des Suiſſes, & ne ſe reſervera que celle de Grand Maitre de l'Artillerie. Le 23. l'Abbé de Rohan Guimené fut ſacré Archevêque de *Rheims* dans l'Egliſe du Noviciat des Jeſuites par le Cardinal de Rohan ſon Oncle, aſſiſté de divers autres Prélats. On aſſure qu'il a reçu un Bref du Pape pour conſerver ſon Canonicat de *Strasbourg*, quoique cela ſoit incom-

*Son retо*

patible avec ſa nouvelle Dignité. L'Abbé de Fontenelles Neveu de Mr. de Meſmes premier Préſident, a été pourvû du Canonicat de l'Egliſe Cathedrale de *Nôtre-Dame*, vacant par la mort de l'Abbé de la Coſte; il y a Procés pendant au Parlement pour celui de feu l'Abbé de Bragelonne, entre Mrs. de Charton & Paris Docteurs de Sorbonne. L'Abbé de Broglio frere du Lieutenant General de ce nom a été banni de la Cour, pour avoir parlé trop indiſcretement de Mr. le Duc Regent, du Duc de Bourbon, & des Cardinaux du Bois & de Rohan.

*Le Cardinal du Bois fait Miniſtre d'Etat.*

VI. Le 22. entre 9. & 10. heures du ſoir le Cardinal du Bois fut déclaré Miniſtre d'Etat & des Guerres, avec un pouvoir auſſi étendu qu'avoient dans le ſiécle paſſé les Cardinaux de Richelieu & de Mazarin. Le lendemain S. A. R. le Duc Regent le preſenta au Roi, entre les mains duquel il prêta le Serment de fidelité. L'élevation de ce Prélat eſt un vrai jeu de la Fortune; cette Eminence eſt montée au plus haut de la rouë; ce n'eſt rien d'y être parvenu, ſi elle ne trouve le moyen de l'arrêter & de fixer ſon inconſtance. Elle eſt, dit-on, infatigable au travail, & a des talens ſuffiſans pour remplir dignement ce Poſte: Les Princes du Sang ont été les premiers à encenſer cette nouvelle Divinité, & toute la France a enſuite fléchi ſans peine le genou devant le favori de cette aveugle Déeſſe. Ne ſemble-t'il pas que c'eſt dans ce Royaume qu'elle a établi ſon ſejour & ſon Trône, & y a-t'il Cour en *Europe* & peut-être dans le monde, où elle faſſe des coups ſi extraordinaires? Le nouveau Miniſtre exerce toujours la Charge de Secretaire d'Etat pour les affaires étrangeres, & on ne ſçait pas encore à qui

le

le Roi la deſtine. La Surintendance des Poſtes dont il étoit pourvû, va être donnée à Mr. ſon Frere actuellement Secretaire du Cabinet, & on aſſûre que S. Em. ſera faite au premier jour Duc & Pair ; cela va tout de ſuite : elle a notifié par écrit au Parlement, au Grand Conſeil & aux autres Cours Superieures ſon avenement au Miniſtére, mais aucune de ces Compagnies ne lui a repondu, ſous prétexte qu'une pareille notification ne leur avoit jamais été faite. L'Archevêque de *Rheims* a prêté le ſerment ordinaire entre les mains de S. M. & le Marquis d'Ancenis fils du Duc de Charoſt, de même que le Marquis de Belliſle ont obtenu la libre entrée dans la Chambre de ce jeune Monarque.

VII. Le Roi reçut le 25. jour de la Fête de *St. Loüis*, dont il porte le nom, les complimens de toute la Cour, des Miniſtres Etrangers, & des Compagnies Superieures, & S. M. tint Chapelle publique. Il devoit y avoir le ſoir dans le Jardin du Palais des *Thuilleries*, un concert de muſique, comme à l'ordinaire, qui fut differé juſqu'au 27. à cauſe d'une groſſe pluye qui ſurvint. On doute ſi le Sacre du Roi ſe fera le 15. Octobre jour auquel on l'avoit fixé, les nouvelles publiques nous laiſſant dans cette incertitude, & les reſolutions de la Cour ne nous ſont pas connuës, cependant toutes les diſpoſitions ſont faites pour cette ceremonie que l'on attend avec impatience, de même que celle qui doit ſe faire pour declarer le Roi Majeur. L'une & l'autre paroîtront quand il plaira à ceux qui gouvernent. On a tracé un Camp dans la Plaine de *Sablons* prés de *Verſailles*, qui ſera occupé par les Gardes Françoiſes, le Regiment du Roi, & un Détachement de celui de Champagne. On y con-

ſtruit un Fort de Gazons, qui ſera attaqué & défendu par ces Troupes, qui ſans doute y feront merveille, & où le Roi aſſiſtera en perſonne, ayant ſous lui le Maréchal de Villars, duquel S. M. veut, dit-on, aprendre l'Art Militaire. Le Roi & Mr. le Duc Régent ont écrit au Pape des Lettres trés-reſpectueuſes en reponſe des Brefs que S. S. leur avoit envoyez au ſujet de la Conſtitution. Elles ne manqueront pas d'être miſes dans les Archives du *Vatican*. Nous donnâmes le mois dernier celui adreſſé à S. A. R. nous ſommes encore obligez de renvoyer à une autrefois celui que le St. Pere a écrit au Roi, à cauſe de ſa longueur. *On le trouvera au premier Article du Journal de Novembre.* Le premier Septembre la Cour prit le deüil de 8. jours pour la mort de la Princeſſe de Carignan.

*La Paulette & les Charges ſupprimées ſont rétablies.*

VIII. Par un Edit & une Declaration du Roi, la *Paulette* a été rétablie, & les Charges qui avoient été ſuprimées, remiſes ſur pied; ce qui produira, dit-on, plus de cent millions dans les Coffres de S. M. non compris la *Paulette* qui eſt un droit annuel qui ſe paye ſur toutes les Charges de judicature & autres du Royaume. Ce droit avoit été aboli pendant la derniere guerre, moyenant une Finance qui avoit été payée au Tréſor Royal, & on le fait revivre, ſans qu'aucun des particuliers qui en avoient acquis l'exemption, ſoient rembourſez. Le Parlement fit le 26. une députation au Roi pour lui demander la permiſſion de faire de bouche des remontrances à ce ſujet, mais elle obtint ſeulement que cette Compagnie les feroit par écrit; à quoi elle obéït. Cependant elle a reçu depuis de nouvelles Lettres de juſſion pour enregiſtrer ſans délai ces Edits, & le 4. S. A. R. ayant tenu un Conſeil privé au Palais Royal, où le Cardinal du Bois & le Garde

des Sceaux aſſiſterent, les Députez y furent mandez pour rendre raiſon du refus que le Parlement faiſoit d'obéïr. S. Em. leur fit entr'autres un diſcours trés-patetique, par lequel elle conclud, „ qu'ils ne pouvoient rien faire de plus „ utile au public que de leur donner un bon ex„ emple par leur ſoumiſſion au bon plaiſir du „ Roi; & qu'ils ne ſauroient donner une preuve „ plus eſſentielle de leur fidelité, qu'en obéïſ„ ſant à ſes ordres; que S. M. attendoit d'eux „ cette ſoumiſſion. Le lendemain on envoya une nouvelle Lettre de juſſion au Parlement, pour proceder à cet enregiſtrement, & la lecture en ayant été faite, en preſence des differentes Chambres, on reſolut de s'y ſoumettre, & l'Edit & la Déclaration furent enregiſtrées. Le 6. cette Compagnie, en vertu d'une Lettre patente ſe ſepara juſqu'aprés la *St. Martin.*

*Ordonnances & Arrêts du Conſeil d'Etat.*

IX. Sur ce que les déſerteurs des Troupes qui ſont répandus dans les Provinces & hors du Royaume, ſe flatoient que le Roi à ſon Sacre leur accorderoit une amniſtie generale, la Cour pour leur en ôter l'eſperance, fit publier le 8. une Ordonnance, portant que les déſerteurs ne doivent s'attendre à aucun pardon, ordonnant aux Gouverneurs des Places de faire punir de mort tous ceux qui ſeront arrêtez, conformément à l'Ordonnance du 2. Juillet 1716. Il a auſſi paru 3. nouveaux Arrêts du Conſeil d'Etat: Le premier du 18. *rétablit la Foire de* Bourdeaux, *la maladie contagieuſe ayant entiérement ceſſé dans le* Languedoc, *aprés la quarantaine generale qui a été faite par ordre de la Cour.* Le ſecond du 24. *regle le payement des arrérages des gages & autres parties dûës dans l'année* 1720. Et le troiſiéme *ordonne que les Officiers comptables auront à*

*porter dans un mois à Mr. Bourgeois Tréſorier de la Banque, les Billets de Banque qui peuvent être encore entre leurs mains, & recevront des recepiſſez qu'il leur délivrera pour leur décharge.*

X. Le premier Septembre on celebra dans l'Abbaye de *St. Denis* l'anniverſaire de la mort du Roi Loüis XIV. par un ſervice ſolemnel, où officia le nouvel Archevêque de *Rheims* en preſence de tous les Princes du Sang & de quantité de Seigneurs de la Cour qui y aſſiſterent. Le même jour ce Prélat partit pour ſe rendre à ſon Archevêché, où il va faire les préparatifs neceſſaires pour la ceremonie du Sacre. Le Roi s'eſt enfin confeſſé pour la premiere fois au Pere Linieres Jeſuite, les difficultez à cet égard ayant été levées par un Bref que S. S. a envoyé à S. M. Nouvelle mortification pour le Cardinal de Noailles, qui en qualité d'Ordinaire, en avoit conſtamment refuſé juſqu'à preſent la permiſmiſſion à ce Religieux. Voici la teneur de ce Bref.

*Le Roi ſe confeſſe au Pere Linieres, en vertu d'un Bref du Pape.*

A NOTRE TRE'S-CHER FILS EN JESUS-CHRIST, LE ROI DE FRANCE TRE'S-CHRETIEN.

INNOCENT XIII. PAPE.

TRE'S-CHER FILS EN JESUS-CHRIST, Salut & Benediction Apoſtolique. *Le bon naturel de Vôtre Majeſté, ſa pieté envers Dieu, ſon attachement pour Nous & le St. Siege, & quantité d'autres Vertus dans le Trés-Haut Vous a comblé, démandent de Nous, que par une bonté Paternelle, Nous lui procurions, ſelon ſes deſirs, tout ce qui peut contribuer à ſa conſolation, & au bien*

*bien ſpirituel de ſon Ame. C'eſt pourquoi, ayant égard à la demande de Vôtre Majeſté, Nous lui accordons par ces Preſentes, de nôtre Autorité Apoſtolique, le pouvoir de ſe choiſir pour ſon Confeſſeur nôtre trés-cher Fils Claude Bertrand de Linieres, Prêtre Regulier Profez de la Compagnie de Jeſus, dont la foi, la prudence, la ſcience, l'integrité, & le zéle de la Religion, Nous ſont parfaitement connus; Lequel pourra Vous entendre en Confeſſion; Vous abſoudre de tous les pechez & delits, quels qu'ils ſoient, même des Cas reſervez à Nous & au St. Siege, contenus dans la Bulle* in Cœna Domini; *Vous relever des Cenſures & Peines Eccléſiaſtiques, de quelque maniere que Vous les auriez encouruës, aprés Vous avoir impoſé une Penitence ſalutaire; Et changer en d'autres Oeuvres pieuſes, les Vœux que Vous pourriez avoir faits, excepté ceux de Chaſteté & de Religion; Donnant par ces mêmes Preſentes, un Plein-Pouvoir audit Claude Bertrand, pour l'exécution des choſes ci-deſſus, nonobſtant toutes oppoſitions qu'on pourroit former au contraire. Donné à* Rome, à Ste. Marie Majeure', *ſous l'Anneau du Pêcheur, le 19. May 1722. & de nôtre Pontificat le ſecond.*

XI. La Princeſſe de Conti a interjetté Appel à la grande Chambre du Parlement de la Sentence renduë aux Requêtes du Palais entre elle & le Prince ſon Epoux. Elle ſe tient toujours dans le Couvent de *Port-Royal*, où les Princes ſes enfans vont de tems en tems lui rendre viſite. Le Cardinal de Noailles a employé toute ce que la Religion & l'interêt ont de plus touchant pour les reconcilier enſemble, ſans y avoir pû réüſſir: la Princeſſe perſiſtant toujours dans la reſolution d'être ſeparée du Prince ſon Epoux, & de voir

l'iſſuë du Procés qu'elle lui a intenté. Le Roi a
*Emplois.* accordé à l'Abbé Bignon Conſeiller d'Etat, ſon Bibliothecaire ordinaire, Intendant & Gardien des Médailles de la Couronne, la ſurvivance de ces Charges, pour Mr. Bignon de Blanſi ſon Neveu & Maître des Requêtes : Ce ſera le cinquiéme de ce nom & de cette ſavante & genereuſe Famille qui aura exercé ces Emplois. Mr. le Gras de Laerd Maître des Requêtes a été fait Intendant d'*Orleans* à la place de Mr. de Bouville, & Mr. Maurain choiſi pour être Geographe du Roi.

XII. Le Cardinal du Bois a commencé à travailler auprés du Roi comme premier Miniſtre, & regulierement tous les jours Mr. le Duc Régent & Son Eminence y employent une heure, pour inſtruire S. M. du ſecret des affaires. On continuë les reparations du Palais, où le Parlement s'aſſemble pour le lit de Juſtice que le Roi a reſolu de tenir, & où il ſera declaré Majeur. Toutes les penſions qui étoient aſſignées ſur la Caiſſe privée de S. M., ont été tranſportées ſur le Tréſor Royal, ce jeune Monarque voulant employer à ſes menus plaiſirs les revenus qui entrent dans cette Caiſſe.

XIII. Le rétabliſſement des Finances roule principalement ſur la Taxe des nouvelles Acquiſitions, à laquelle on travaille depuis prés de ſix mois, & ſur l'Edit qui vient d'être rendu pour le rétabliſſement des Charges & de la *Paulette*; on ſe promet par ces moyens d'achever de décharger l'Etat de ſes dettes, les Finances devant en être payées en Billets de liquidation & autres effets liquidez, ou en argent comptant. Cependant on ne voit encore rien ſortir ſur cette importante affaire, & on attend avec crainte & frayeur le dernier coup qui doit ſe fraper.

*Pro-*

La Peſte a preſque entiérement ceſſé dans la *Provence* & le *Languedoc* ; on a commencé une quarantaine generale dans le *Comtat*, à la fin de laquelle on ſe promet d'être entiérement quitte de cette maladie, les nouvelles de ce Pays devenans de plus en plus favorables.

Les exécutions des complices de Cartouche ſe continuent à *Paris* & dans tout le reſte du Royaume. On ne peut voir ſans horreur la quantité de perſonnes qui s'étoient engagées dans les débauches de ce ſcelerat, & qui ont eu part à ſes crimes. Cependant malgré les ſuplices & les rigueurs que l'on exerce contre ceux qui ſont découverts, la Ville & les Provinces fourmillent de voleurs, & on n'eſt en ſûreté nulle part.

XIV. *Lorraine.* S. A. R. a projetté, dit-on, de ſe trouver à *Rheims incognito* lorſqu'on y fera la ceremonie du Sacre du Roi. La Princeſſe ſon Epouſe ſe diſpoſe auſſi à faire un voyage en France. Une bande de Brigands ayant eſſayé de voler ſur la route le Coche de *Strasbourg*, ce Prince a fait défendre dans ſes Etats à ſes Sujets, de fournir des vivres aux paſſans au delà d'un jour, & leur a en même-tems fait ordonner d'arrêter tous ceux qui iroient par bande de trois ou quatre.

## ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé de conſiderable en* ALLEMAGNE, *depuis le mois dernier.*

I. *Vienne.* L'Empereur & l'Imperatrice Regnante ont envoyé par preſent à l'Egliſe de *Nôtre-Dame* de *Zel* en *Stirie*, une Repreſenta- *La Cour à Zel.*

tion

tion de la *Ste. Trinité* du poids de plus de 200. marcs, & le 3. Août L. M. Imp. partirent pour y aller accomplir un vœu qu'Elles ont fait devant l'Image miraculeuſe de la Vierge, afin d'obtenir du Ciel des Succeſſeurs en ligne maſculine. Les Archiducheſſes Leopoldines les ont accompagnées dans ce voyage, & le premier jour la Cour dîna à *Muterſtein* Château du Comte d'Althan, le ſoir elle coucha au Couvent de *Lillienfeld*, & le 4. elle arriva à *Zel*, où le Prince Emanuel de Portugal avec divers Cavaliers de ſa Maiſon l'eſt allée joindre. Le 5. L. M. y firent leurs devotions le matin & l'aprés-midi, le lendemain Elles y entendirent la Meſſe, aprés quoi Elles partirent en Chaiſe de relais pour retourner au Château de la *Favorite*, où Elles arriverent le 8. au ſoir. Le 9. l'Empereur y tint Conſeil ſecret, & donna Audience à pluſieurs perſonnes de diſtinction, & le 11. S. M. la donna auſſi ſuivant ſa loüable coutume, indifferenment à tous ceux qui la lui avoient fait demander. Le 12. entre les 9. & 10. heures du ſoir on ne fut pas peu ſurpris de voir une infinité de groſſes Sauterelles qui vinrent ſe poſer dans la Cour interieure du centre du Château, ſur laquelle regardent les Apartemens de l'Empereur, ſans qu'on en vit aucune dans les deux autres Cours interieures, non plus que dans les Jardins & les autres maiſons des environs. Le fredonnement de ces inſectes, & l'obſcurciſſement de l'air que cauſoit leur nombre, répandirent la frayeur dans le Château; on fut occupé toute la nuit & le lendemain à en purger la Cour, & on dépêcha auſſitôt un Exprés pour en aller informer L. M. qui étoient pour lors à *Murſtaten*.

II. Pendant l'abſence de la Cour le Prince Eugene s'eſt tenu à *Gillersdorf*, où les Miniſtres ſe ſont

ſont ſouvent aſſemblez pour conferer avec S. A. S. ſur differentes affaires. Le Baron Deſſig qui avoit été envoyé à *Munich* porter la Ratification de l'Empereur du Contract de Mariage conclu entre la Sereniſſime Archiducheſſe Joſephine, & le Prince Electoral, en eſt revenu, & le Comte de Törring qui eſt retourné à la Cour de Baviere, en eſt auſſi attendu de jour à autre. Le 17. le Baron de Plettenberg Miniſtre de l'Evêque de *Munſter* & *Paderborn* eut ſa premiere Audience de l'Empereur, & ce jour-là Mr. de Reichevin Envoyé de Dannemarc, prit congé de S. M. à laquelle il preſenta Mr. de Berkenſtein ſon ſucceſſeur qui l'eſt venu relever, le 18. le Cardinal de Schrotenbach revint ici de la Cour de *Rome*, par *Saltzbourg*, où S. Em. s'eſt arrêtée quelques jours. Le Roi de Suede s'étant plaint par une Lettre trés-obligeante qu'il a écrite à l'Empereur de la conduite du Comte de Freytach ſon Envoyé à *Stokholm*, S. M. a fait à ce Prince une Reponſe des plus ſatisfaiſante, par laquelle Elle déſaprouve la conduite de ſon Miniſtre, qui a même été, dit-on, rapellé.

III. Les Etats d'*Hongrie* continuent leurs déliberations, & c'eſt le Cardinal Czaki qui y préſide actuellement en l'abſence du Cardinal de Saxe-Zeitz qui eſt allé à *Marienthal* changer d'air. On aſſure toujours que S. M. Imp. retournera à *Preſbourg* pour en faire la clôture, ſi-tôt qu'on y aura pris les dernieres reſolutions ſur les articles qui y ont été propoſez. Le 20. le Comte Thomas de Staremberg arriva ici de cette Ville pour faire raport à S. M. de ce qui s'eſt paſſé dans cette Aſſemblée, & le 24. il fut ſuivi par le Cardinal de Saxe-Zeitz, qui y eſt venu pour le même ſujet, & pour complimenter au nom deſdits Etats l'Imperatrice ſur l'Anniverſaire de ſa Naiſſance.

Le

Le bruit court qu'il eſt ſurvenu quelques difficultez qui pourroient bien faire hâter le départ de S. M. particulierement touchant les affaires de Religion, ſur laquelle les Hongrois n'ont pas peu de peine à s'accorder.

IV. Le 21. L'Empereur accompagné du Prince de Swarzembourg ſon Grand Ecuyer, ſe rendit au Manege Imperial, où il vit, avec plaiſir, travailler 25. jeunes Chevaux qui ont été amenez depuis peu du Haras de *Haltbrun*. Le 28. on celebra à la Cour l'Anniverſaire de la Naiſſance de l'Imperatrice Regnante, qui entra ce jour-là dans ſa trente-deuxiéme année; L. M. reçurent à cette occaſion les complimens de la Famille Imperiale & de tous les Courtiſans, & entendirent la Meſſe dans la principale Egliſe des Auguſtins déchauſſez; ce fut le Prince de Colonitz Archevêque de cette Ville qui officia. Le 29. le Comte de Tôrring Envoyé extraordinaire de Baviere, retourna de *Munich* en cette Ville; le lendemain ce Miniſtre eut Audience de L. M. Regnantes, & le premier Septembre il fut admis à celle de l'Imperatrice Doüairiere Amelie, & de l'Archiducheſſe ſa ſeconde fille, future épouſe du Prince Electoral. Le 31. la Cour prit le deüil pour la mort de la Princeſſe Sobieski Tante de l'Empereur, décedée depuis peu à *Olaw* en *Sileſie*.

V. Le Prince Eugene tint dernierement un grand Conſeil de Guerre, où la plûpart des Miniſtres de l'Empereur furent appellez. S. A. S. attend, dit-on, d'Angleterre un leg magnifique que le feu Prince & Duc de Marlboroug lui a fait par ſon Teſtament, conſiſtant en 4000. Guinées, une Epée garnie de Diamans, & le Portrait du précedent Empereur Joſeph enrichi de pierres précieuſes de trés-grand prix. Le Comte de Volkra a été fait Préſident

Préſident de la Chambre Royale de *Sileſie*, Charge qui étoit vacante depuis longtems. Comme le nouveau Reglement des Poſtes a cauſé quelques mécontentemens, l'affranchiſſement des ports de Lettres a été accordé de nouveau aux Miniſtres de *Saxe* & de *Mayence*, & S. M. a établi une Commiſſion à ce ſujet.

VI. *Ratisbonne.* La Diette generale des Etats de l'Empire s'eſt raſſemblée, & les Miniſtres des Puiſſances nouvellement envoyez, y ont été confirmez. Il paroît dans cette Ville un ordre du Roi de Pruſſe & du Landgrave de Heſſe-Caſſel, publiez dans leurs Etats, par lequel il eſt trés-expreſſément enjoint à leurs Sujets de ſe conformer à la Concluſion du Corps Evangelique, par raport au projet de réünion des deux Communions Proteſtantes. Le 19. on communiqua à l'Aſſemblée un Ecrit contenant les piéces juſtificatives de l'Electeur Palatin, par raport aux Griefs de Religion, & le Procés verbal de la Députation. Le Corps Evangelique va, dit-on, travailler à la réfutation de cette Piéce, & ſe diſpoſe à faire une nouvelle repreſentation à l'Empereur.

VII. *Pruſſe. Berlin.* La Naiſſance d'un nouveau Prince dont la Reine accoucha le 9., a cauſé une grande joye à toute la Cour. Le même jour on dépêcha un Exprés au Roi qui étoit à *Poſtdam*, & S. M. revint le ſoir à 11. heures à *Berlin.* Le 11. Elle retourna a *Poſtdam*, pour y faire la Revûë de quelques Regimens, & le 19. Elle partit pour *Rupin.* Le Comte Bielke, Miniſtre de *Suede*, eſt revenu ici de *Pommeranie*, où il étoit allé faire un tour, & le Major-General Swerin eſt retourné avec de nouvelles inſtructions à *Varſovie*, en qualité d'Envoyé de Sa Majeſté, pour y ménager ſes interêts dans la prochaine Diette generale qui

doit

doit ſe tenir. Le 5. Septembre le Roi retourna à *Berlin* de *Wuſterhauſen*, où il s'étoit arrêté quelque tems au retour de ſon voyage de *Rupin*. Le Traité qui ſe négocioit avec les Suiſſes, pour 12000. hommes qui devoient paſſer au ſervice de Sa Majeſté, n'eſt pas encore conclu, parce que les Cantons demandoient d'avance une ſomme conſidrable.

VIII. *Saxe. Dreſde.* Depuis le départ du Roi pour *Varjovie*, c'eſt le Prince Electoral qui a la principale direction des affaires, avec quelques Miniſtres qui forment ſon Conſeil. S. A. R. qui étoit allé paſſer quelque tems à *Wermſdorf*, en revint le 4. pour ſe trouver aux couches de la Princeſſe ſon Epouſe, qui eſt à la fin du terme de ſa groſſeſſe.

IX. *Palatinat.* La Cour continuë de faire ſa réſidence à *Swetzingen.* Le 21. L'Electeur de *Treves* y arriva venant de *Manheim*, où il avoit viſité les Bâtimens du nouveau Château que l'on y conſtruit, & le 25. on y celebra avec une magnificence extraordinaire le jour de la Fête de ce Prince. Le 31. L. A. E. allerent avec une nombreuſe Cour à *Heydelberg*; Le Prince Hereditaire de Sultzbach, le Prince Henri de Darmſtat, & le Prince de Berkinfeld les y accompagnerent, & de là Elles ſe rendirent à *Nekard-Gemunt*, où toute cette Illuſtre Compagnie prit le divertiſſement de la chaſſe ſur le *Neker*. L'Electeur de Treves eſt parti de là pour *Breſlaw*, & la Cour eſt revenuë à *Swetzingen.* Mr. van Reck Envoyé du Corps Evangelique dans le *Palatinat*, ſe tient toujours à *Heydelberg*, où il a loüé une Maiſon; ce qui fait croire qu'il fera un long ſejour en cette Ville. Les affaires de Religion ſont toujours au même état dans ce Païs.

X.

X. *Baviere. Munich.* On fait des préparatifs extraordinaires en cette Cour, pour le Mariage du Prince Electoral avec la ſeconde Archiducheſſe Joſephine. Le 20. le Comte de Tôrring partit pour retourner à la Cour de *Vienne*, & le 25. le Comte de Verita Grand Maréchal de l'Electeur de *Cologne*, arriva de *Bonn*, pour féliciter ce Prince ſur ſon futur Mariage. Le Prince Theodore Evêque de *Ratisbonne* eſt attendu de *Sienne*, & l'Electeur de *Cologne* de *Bonn*. Le jour de la ceremonie de ce Mariage n'eſt pas encore fixé, on dit qu'elle eſt remiſe au mois d'Octobre prochain.

XI. *Cologne.* Les Etats de *Saurland* aſſemblez à *Aremberg*, ſe ſont ſeparez, & ont accordé un Subſide proportionné aux autres Etats de cet Electorat. L'Electeur a eu une legere attaque de goutte, dont il ſe trouva tout-à-fait délivré le 6. Septembre. Le 8. S. A. E. ſortit de *Bonn* avec quelques-uns de ſes Miniſtres, dans un Caroſſe à 6. Chevaux, & alla s'embarquer ſur le *Rhin* à *Mehlem*, à bord de ſon Yacht; elle y paſſa la nuit, & le 9. de grand matin elle partit pour *Munich.* Une partie de ſa ſuite, que l'on dit être compoſée de plus de 300. perſonnes, avoient déja pris les devans; le reſte ſuivit le 10. Ce jour-là le nouveau Nonce Cavalieri arriva de *Rome* à *Cologne.* Mr. Santini qu'il vient relever, ſe diſpoſe à partir pour paſſer à la Nonciature de *Pologne.*

## ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en POLOGNE & Pais du Nord depuis le mois dernier.*

I. *Pologne.* La plûpart des Seigneurs Polonois qui s'étoient rendus à *Varſovie*, à l'arrivée du Roi, ſont retournez chez eux, pour ſe trouver aux Diettes particulieres qui doivent ſe tenir dans les differens Palatinats du Royaume. S. M. n'a pas encore diſpoſé des Charges vacantes, Elle ne le fera, dit-on, que lors que l'ouverture de la Diette generale ſera prête à ſe faire. Elle continuë de tenir de frequens Conſeils ſur les matieres qui doivent être miſes en déliberation dans cette Aſſemblée, & ſur les moyens de réünir les Grands qui ſont toujours diviſez. On attend ſur tout un bon effet des ſommes conſiderables que S. M. a fait venir de *Saxe*, dans l'eſperance qu'elles feront quelqu'impreſſion ſur les eſprits. Voici les principaux Articles que l'on prétend qui y ſeront agitez.

*Articles que l'on doit propoſer à la Diette generale.*

1. *La ſureté tant du dedans que du dehors du Royaume.* 2. *La Paix avec la Couronne de* Suede. 3. *La prétention du Czar au tître d'Empereur de toute la* Ruſſie. 4. *La prétention de la Couronne de* Pologne *ſur le Duché de* Livonie. 5. *Ses droits ſur la* Courlande. 6. *Les differens entre la Pologne & le Roi de* Pruſſe. 7. *L'Ambaſſade extraordinaire que l'on doit envoyer au Czar, pour lui demander la reſtitution de la* Livonie, *& lui repreſenter les raiſons qui empêchent le Roi & la Republique de le reconnoître en qualité d'Empereur.*

II. Le Comte de Swerin Envoyé du Roi de *Pruſſe*,

*Pruſſe*, eſt attendu de jour en jour de *Berlin*; & le 13. le Comte de Kinski Ambaſſadeur de l'Empereur, arriva ici revenant de *Moſcow*, & en dernier lieu de *Petersbourg*. S. M. voit avec beaucoup de ſatisfaction la bonne intelligence qui regne entre Elle & la Cour de *Vienne*; Elle s'en promet de bons effets dans la conjoncture preſente, d'autant plus que l'on n'a rien à craindre de la part des Turcs, & que Mr. Popiel Ambaſſadeur de la Republique, a été reçu tout recemment à la *Porte* avec beaucoup de marques d'amitié & de diſtinction. Il n'en eſt pas de même du Czar, dont les armemens cauſent toujours beaucoup d'ombrages au Royaume, à cauſe des differentes prétentions qui reſtent à regler entre ce Prince & la Republique, ce qui pourroit bien à la fin cauſer une rupture. Le Comte Caſtelli Chambellan du Roi a été fait Capitaine des Gardes de S. M. & Lieutenant General de ſes Armées, à la place du Prince Sapieha, qui a donné ſa démiſſion de ces Charges, & qui paſſe, dit-on, au ſervice du Czar.

III. On a été informé que pluſieurs des petites Diettes qui ſe ſont tenuës dans les differens Palatinats, ſe ſont rompuës ſans prendre aucunes reſolutions; celle de *Varſovie* n'a pas eu un meilleur ſuccés, à cauſe des conteſtations qui ſe ſont élevées au ſujet de l'Election des Députez. L'ouverture de celle de *Lublin* devoit ſe faire le 24., & on attend avec impatience la fin de ces Aſſemblées pour fixer l'ouverture de la Diette generale, que l'on dit être encore reculée de quelque tems. On aſſûre que le Czar a écrit une Lettre fort ample au Roi & à la Republique, par laquelle ce Prince inſiſte plus fortement qu'il n'avoit encore fait, à ce qu'on rétabliſſe les Chrêtiens de la Communion Grecque qui ſont établis en *Pologne* & en

*Lithuanie*, dans la joüiſſance des Egliſes, des Cou-vens & des Biens qui leur ont été enlevez, contre la teneur du Traité de Paix conclu en 1686., qu'autrement il ſeroit obligé de chercher les moyens d'en tirer ſatisfaction. Le Grand General de la Couronne ſe tient toujours à *Brzezan*, & le Prince de Sangkusko à *Jareſlow*.

IV. *Suede*. Le Roi & la Reine ayant pris les eaux de *Medwig*, dont ils ſe ſont parfaitement bien trouvez, partirent le premier Août pour aller en *Scanie* & dans les Provinces qui l'avoiſinent, viſiter les Fortereſſes, & faire la revûë des Troupes. Les peuples ont reçu Leurs Majeſtez, par tout où Elles ont paſſées, avec des marques de joye & de reſpect, qui ne peuvent s'exprimer. Le 11. Elles arriverent à *Carelskroon*, où Elles ſejournerent juſqu'au 17., qu'Elles partirent pour *Carelshaven*; de là L. M. ſont allées à *Criſtianzand*, à *Malmoë*, & doivent retourner à *Stokholm* par *Gottembourg*. Pendant l'abſence de la Cour, il n'eſt reſté que peu de Nobleſſe & trois Senateurs ſeulement dans cette Ville, les autres s'étant retirez ſur leurs Terres. Le Capitaine Ulrich qui commandoit les Vaiſſeaux deſtinez pour *Madagaſcar*, & qui eſt revenu de *Cadix* à *Stokholm* ſans ordre, y a été mis aux arrêts. On va travailler à ſon Procés, & à lui faire rendre compte de ſa conduite. Les limites du Territoire de *Werolach* en *Finlande*, ne ſont pas encore reglées entre les Commiſſaires Suedois & ceux de *Ruſſie*; on attend pour cela le retour d'un Exprés qui a été dépêché à *Moſcow*. Mr. Beſtuchef Miniſtre du Czar, a de frequentes conferences avec les Miniſtres; il inſiſte fortement à ce qu'on reconnoiſſe le Prince ſon Maître pour Empereur de *Ruſſie*; mais on lui a, dit-on, répondu qu'avant de propoſer cette affaire

affaire aux Etats, il falloit ſçavoir quel avantage il en reviendroit au Royaume.

V. *Dannemarc. Copenhague.* On eſt extrêmement attentif ici aux démarches du Vice-Amiral Gordon qui commande la Flotte Ruſſienne dans la Mer *Baltique*; C'eſt pour cela qu'on ne deſarme pas les Vaiſſeaux de Guerre que l'on a équipés dans le Port de *Copenhague*, où on vient encore de les pourvoir de vivres & de proviſions pour deux mois, & ils n'attendent que de nouveaux ordres de la Cour, pour ſe mettre en Mer. On fait beaucoup de raiſonnemens ſur cet armement du Czar, mais comme le ſecret de ce Prince eſt impenetrable, il faut attendre que ſes Forces agiſſent, pour pouvoir en parler avec certitude. Les objets ſe groſſiſſent par les ombrages que cauſent ſa puiſſance & ſon habilité, & chacun croit l'avoir à ſes trouſſes. Tantôt c'eſt en faveur du Duc de *Meklembourg* qu'il a deſſein d'employer ſa Flotte; tantôt pour le Duc d'*Holſtein*; aujourd'hui il menace l'*Empire* ou la *Pologne*, demain le *Dannemarc*: & de tout cela il n'y a rien de certain. cependant le Capitaine Frontenac a été envoyé avec ſon Vaiſſeau vers l'Iſle de *Bornholm*, où il doit recevoir ſes derniers ordres, pour prendre langue de cette formidable Flotte qui cauſe tant d'inquiétudes: & qui néanmoins, à ce que l'on prétend, n'eſt pas ſortie des Ports de *Revel*, & de *Cronſloot*, n'ayant été dreſſée que pour exercer les Gens de Marine.

VI. Le Roi & la Reine ont paſſé une partie du mois d'Août à *Jagersbourg*. Les Députez de la Nobleſſe d'*Holſtein* ont été mandez ici ſans que l'on ſache le motif de cette convocation, & Mrs. les Conſeillers Nobels & Munch ont été envoyez en *Norwege*, pour exécuter une Commiſſion ſe-

crete. Le Major General Coyet Miniſtre Suedois fait ſon poſſible pour faire renoüer les Conferences entre les Commiſſaires des deux Couronnes, mais on doute qu'il puiſſe réüſſir. Le 20. le Comte de Freytag Miniſtre de l'Empereur arriva en cette Ville revenant de Stokholm avec toute ſa Famille. S. Ex. fit d'abord notifier ſon arrivée à la Cour & aux Miniſtres, & le 25. elle alla à *Jagersbourg*, où elle eut une Audience particuliere de S. M. On croit qu'elle paſſera ici l'Hiver.

VII. Sur l'avis que l'on a eu que le Roi & la Reine de Suede étoient arrivez à *Malmoë* dans la *Scanie*, S. M. les a envoyé complimenter par Mr. de Holſten ſon Grand Marechal, & les inviter à venir faire quelque ſejour à *Kronembourg* où à Frederixbourg en deçà du *Sund* : de quoi L. M. Suedoiſes ſe ſont civilement excuſées, ſous prétexte que la neceſſité des affaires les rapelloient à *Stokholm* ; & le General Ranck, & le Comte de Leeuwenhaupt ſont venus de leur part en remercier le Roi & la Reine de Dannemarc, qui ont reçu ces Seigneurs fort gracieuſement, & les ont traitez avec beaucoup de magnificence. Les Miniſtres de *Hanover* & de *Suede* ſont paſſez en *Scanie* pour y voir le Roi, qui arriva le 4. Septembre à *Helſingbourg*, d'où il partit le même jour pour retourner à *Stokholm* par *Engelham* & *Gottembourg*.

IX. Le Czar eſt toujours occupé à ſon expédition ſur la Mer *Caſpienne*. Nous le laiſſerons pour ce mois-ci vaquer à ſes grands deſſeins. On eſt d'ailleurs que trés-confuſément informé de ce qui s'eſt paſſé depuis ſon arrivée à *Aſtracan*.

ARTI-

## ARTICLE VII.

*Qui comprend ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

I. *Londres.* Le 12. On celebra l'anniverſaire du Couronnement du Roi, & S. M. reçut à *Kenſington* les complimens de toute la Cour qui s'y rendit en habit de Fête. L'aprés-midi on tira le Canon de la *Tour*, les Etendars furent arborez ſur les Clochers, & le ſoir les troupes campées à *Hyde Parc*, firent une triple décharge de leur Canon & de leur Mouſqueterie : il y eut Bal à la Cour, des illuminations & des feux de joye par toute la Ville. Il n'y a rien de plus certain qu'il ſe tramoit dans ce Royaume une dangereuſe conſpiration contre le Gouvernement ; & c'eſt aux bons ordres que le Roi a donnez, & aux diligentes perquiſitions qu'a faites le Miniſtere que l'on en doit la découverte. Pluſieurs particuliers ont déja été arrêtez, & le 8. on ſe ſaiſit de la perſonne d'un nommé Denis Kelli Capitaine Ecoſſois, dans le tems qu'il étoit prêt à s'embarquer ſur la *Tamiſe* pour paſſer en *France* ; on s'empara auſſi de ſes effets & papiers qui furent portez dans le Bureau du Duc de Roxborough Secretaire d'Etat pour l'Ecoſſe. Le 9. le Comité du Conſeil s'aſſembla à ce ſujet, & le 11. il ſe tint un Conſeil à *Kenſington* pour la même affaire. On aſſure que depuis qu'il eſt à la *Tour*, il a découvert des choſes trés-importantes & que ſes papiers qui ont été examinez, ont fourni de grands éclairciſſemens

*Anniverſaire du Couronnement du Roi.*

mens. Le 13. le Parlement s'aſſembla, mais il fut encore prorogé juſqu'au 15. Septembre.

II. Le Comte de Cadogan a pris poſſeſſion de la Charge de Grand Maitre de l'Ordonnance, & le 5. ſa Patente fut luë dans un Conſeil de guerre qui s'aſſembla exprés à la *Tour*. Le Comte de Staremberg Envoyé extraordinaire de l'Empereur, eſt arrivé ici avec ſa Famille venant de *Vienne*, & en dernier lieu d'*Hollande*, où il a été arrêté par les vents contraires. Le 12. S. Ex. eut ſa premiere Audience publique du Roi à *Kenſington*, où elle fut introduite par Milord Towshend Secretaire d'Etat. Ce jour-là Mr. Borſellen Miniſtre des Etats Generaux prit au contraire ſon Audience de congé pour retourner à la *Haye*.

III. Rien ne marque plus la grande eſtime que les Anglois faiſoient de Milord Duc de Marlborough, que les funerailles qu'ils viennent de lui faire elles ont été d'une telle magnificence, qu'il n'y a pas d'exemple qu'on en ait jamais fait de ſemblables à aucun particulier. En voici le détail.

*Funerailles du Duc de Marlborough.*

Dés le 24. de Juillet le Corps de cet illuſtre Défunt fut tranſporté de *Windſor* à ſa Maiſon prés du Palais de St. James, où il fut expoſé ſur un Lit de parade. Tout le monde a eu la liberté de l'aller voir juſqu'au 31. qu'il n'y eut plus que les gens de diſtinction, & ceux qui avoient des Billets qui y furent admis. Le 20. jour fixé pour ſes obſéques, on ſortit le Corps de ſa Maiſon par la porte du Jardin, & aprés qu'il fut mis ſur le Chariot Mortuaire qui étoit orné de ſes armes, Ecuſſons, &c. Il traverſa le Parc de *St. James*, & ſortit par la Porte de *Hyde Parc*. Ce fut là que la Cavalcade commença en cet ordre.

Un Détachament des Grenadiers à cheval marchoit à la tête du Convoi. On voyoit en ſuite venir le ſe-

cond Regiment des Gardes ; 15. piéces de Canon & deux Mortiers conduits par des Officiers d'Artillerie ; le premier Régiment des Gardes dont ſe Défunt étoit Colonel ; 73. Penſionaires de *Chelſea* marquans l'âge du Défunt, vêtus d'Ecarlate, ayans des plaques d'argent ſur le bras gauche auſquelles ſes Armes étoient gravées ; 40. Gentilshommes à cheval ; l'Etendart de la Grande Bretagne porté par un Colonel & ſoutenu par deux autres Officiers ; un Cheval couvert de deüil & richement orné, & mené par deux Ecuyers ; 40. Gentilshommes à cheval ; la Banniere de *Mindelheim* portée par un Colonel & ſoutenuë par 2. Capitaines, un Cheval orné comme le précedent ; 30. Gentilshommes à cheval ; la Banniere de l'Ordre de la Jarrêtiere portée par un Colonel & ſoutenuë par 2. Officiers ; un Cheval orné comme le précedent ; 20. Gentilshommes à cheval, la Banniere de *Woodſtoek* portée comme les précedentes ; 1. Cheval auſſi orné de même, 20. Gentilshommes le Secretaire & 4. Officiers du Défunt avec ſes deux Chapelains ; 20. Gentilshommes ; la Banniere & les Armes de la Famille ; le Cheval principal couvert d'une houſſe de velours qui traînoit à terre & qui étoit ornée d'Ecuſſons ; le Chariot mortuaire où étoit le Corps dans un Cercuëil couvert de velours cramoiſi, ce Chariot étoit ouvert, & fait ſur le modele de celui ſur lequel on porta la Reine Marie tirépar 8. Chevaux ; le Caſque étoit d'un côte de la Tête & l'Epée de l'autre ſur deux couſſins, les Gands, les Eperons & le Caſque d'argent précedoient le Chariot, & étoient portez par des Officiers ; 10. Officiers à cheval habillez d'Ecarlate ſuivoient ledit Chariot, portans chacun une Banniere dans la main, & marchans cinq à cinq de chaque côté ; le Cheval de l'Etat richement caparaſſonné, orné de même, & mené par le Ca-

pitaine Read Ecuyer du Défunt ; le Caroſſe de la Princeſſe & Ducheſſe de Marlborough, attelé de ſix Chevaux dans lequel étoit le Duc de Montague qui menoit le deüil en manteau de cinq 5. verges de longueur, dont le pan étoit porté par le Chevalier Robert Rich ; le Caroſſe de la preſente Ducheſſe de Marlborough dans lequel étoient les Comtes de Godolphin & de Sunderland, deux autres Chefs de deüil ; le Caroſſe du Duc de Montague dans lequel étoient 2. Chevaliers de la *Jarretiere* qui devoient porter le poile ; 16. Chevaliers du même Ordre dans 8. Caroſſes ; le Cheval d'honneur mené par le Capitaine Fiſch Page du Défunt ; le principal Caroſſe du Roi ; ceux de Leurs Alt. Royales le Prince & la Princeſſe de Galles ; plus de 600. autres Caroſſes à 6. Chevaux chacun avec la Nobleſſe du Royaume ; & la marche étoit fermée par cent Gardes du Corps à cheval. Le Corps fut reçu à la porte de l'Abbaye de *Weſtmunſter* par le Doyen à la tête du Chapitre, & conduit dans la Chapelle d'Henri VII. où il fut inhumé aprés le chant d'une Antienne ; le Roi d'Armes proclama enſuite les Titres du Défunt ; le Swart caſſa ſa baguette blanche, & les Troupes du Camp de *Hyde Parc* qui étoient en Bataille dans le Parc de *St. James* au nombre de 4000. firent une triple décharge de leur Mouſqueterie & de 20. piéces de Canon qu'elles avoient en front.

La Cavalcade reſta juſqu'à 6. heures du ſoir à défiler. Le Prince de Galles la vit de la Maiſon de la Comteſſe de Holdernez, & la Princeſſe, du Palais du Duc de Portland ; les trois Regimens qui campent à *Honſlaw*, étoient poſtez dés le matin dans les Ruës & les Carrefours, pour empêcher le deſordre ; auſſi n'y en eut-il aucun, quoi qu'il ſe trouvât plus de ſix cens mille perſon-

nes à voir paſſer ce Convoi. On diſtribua pendant la ceremonie quatre mile Piéces ou Médailles que l'on avoit fait fraper ; & la Ducheſſe de Marlborough a promis 500. liv. ſt. à celui qui fera une Epitaphe la plus digne d'être miſe ſur le Tombeau. En voici une qui a paru, & qui a été trouvée aſſez bonne.

*Hic ſitus eſt, ſolo qui nomine terruit hoſtes*
*Heros, cùm geſtis fama nec æqua foret.*
*Qui toties victis quibus undique cincta, ſuperbo*
*Europam vetuit ſubdere colla jugo.*
*Qui pace ut bello præſtans, & tempora lauro*
*Præcinctus, riſit fulmina vana ſacer.*
*Qui Comes atque Baro, qui Dux, qui denique Princeps;*
*Quem MARLBORUGHIUM vel ſonuiſſe ſat eſt.*

IV. Le Duc de Portland s'eſt allé embarquer à *Portſmouth* avec ſa famille, pour paſſer à ſon Gouvernement de la *Jamaïque*. On arrête journellement quantité de perſonnes ſuſpectes ou convaincuës d'avoir eu part au complot dont nous avons ci-deſſus parlé, & le Gouvernement paroît fort occupé à ſuivre & à débroüiller cette affaire. On a auſſi publié differentes Proclamations au ſujet de quelques particuliers qui ſe ſont échapez, promettant de groſſes recompenſes à qui pourroit les arrêter, entr'autres le Sr. Carter Miniſtre non Jurant, accuſé d'être l'Auteur de tous les ſcandaleux Libelles qui ont paru depuis peu contre le Roi & ſes Miniſtres. Le 4. Septembre il ſe tint un Comité du Conſeil, où l'Evêque de *Rocheſter* fut mandé, pour repondre à quelques accuſations intentées contre lui, d'entretenir des correſpondances avec les ennemis de l'Etat, ce Prélat y parut d'abord avec aſſez de fermeté, mais une heure aprés il fut conduit à la *Tour* par deux Meſſagers

d'Etat pour crime de haute trahiſon, ce qui le troubla de telle ſorte, qu'il eut la foibleſſe de verſer des larmes. Cet empriſonnement fait le ſujet de tous les entretiens, d'autant plus qu'il eſt, dit-on, connu depuis long-tems pour avoir des ſentimens fort oppoſez aux interêts de la Cour. On ſaura bientôt quelle ſuite aura cette affaire, qui fait grand bruit. Entretems voici de quoi on aſſure qu'il eſt accuſé: 1. d'être un des Chefs de la Conſpiration: 2. qu'il a compoſé & écrit de ſa propre main une Déclaration du *Prétendant*, qui devoit être diſtribuée parmi le peuple: 3. qu'il étoit le Tréſorier de la ſomme de 500. mile livres ſterlings qui a été levée parmi les Papiſtes & Jacobites de ce Pays: 4. qu'il a diſpoſé d'une partie de cette collecte en faveur d'un certain nombre de gens qui devoient exciter un ſoulevement; 5. qu'il a fait de groſſes remiſes d'argent au dernier Duc d'Ormond en Eſpagne; on dit auſſi qu'on a intercepté des Lettres que ce Prélat écrivoit au Duc d'Ormond en Eſpagne & les Reponſes que ce Duc lui faiſoit.

V. Le 31. le Roi fit la revûë des Troupes campées à *Hyde-Parc* dont il parut trés-ſatisfait, & le 8. Septembre S. M. accompagnée du Prince de Galles, de quelques Miniſtres d'Etat, & de pluſieurs Officiers Generaux, partit pour l'*Oueſt*, où elle va auſſi faire la revûë de celles campées dans la Plaine de *Salisbury*. Ce ſoir-là elle coucha à *Bexenghouſe* chez le Duc de Bolton, & le lendemain à *Salisbury* dans le Palais Epiſcopal, où elle a pris ſon logement. Ce voyage ne ſera que de quelques jours, ce Monarque étant attendu le 12. à *Kenſington*, où il reviendra par *Vincheſter* & *Portsmouth*. On a eu avis que le Comte de Finlater a été élu à *Edimbourg* un des 16. Pairs d'Ecoſſe

coſſe qui doivent avoir ſéance au Parlement de la Grande Bretagne, à la place du feu Comte de Rothes. Milord Harcour ci-devant Grand Chancelier, a été reçu Membre du Conſeil Privé, où il a pris ſéance aprés avoir prêté le ſerment ordinaire. Le Roi lui a, dit-on, aſſigné une penſion de 4000. livres ſterlings, & a ordonné qu'il ſeroit apellé au Conſeil en la maniere que le feu Lord Sommers y fut appellé au commencement du Regne de S. M. Le Gouvernement de *Plymouth* a été donné au Colonel Churchil.

VI. Le Parlement a encore été prorogé juſqu'au 20. d'Octobre prochain, & le Roi a fait publier la Proclamation ſuivante pour le convoquer.

GEORGE ROI,

*D'Autant que Nous avions ordonné que le Parlement de la* Grande Bretagne *s'aſſembleroit & ſe tiendroit à* Weſtminſter, *le 2. Mai dernier, & qu'il a enſuite été prorogé juſqu'au 15. Septembre prochain, Nous avons jugé à propos, de l'avis de nôtre Conſeil Privé, d'ordonner qu'il ſoit encore prorogé juſqu'au 20. Octobre prochain, & afin que nôtre volonté & bon plaiſir ſoient connus, Nous avons, de l'avis de nôtredit Conſeil Privé, fait publier cette Proclamation Royale, par laquelle Nous déclarons, que ledit Parlement ſe tiendra le 20. Octobre prochain, pour* travailler à l'expédition de pluſieurs affaires importantes. *Les Lords Spirituels & Temporels, les Chevaliers, Citoyens & Bourgeois, & les Députez des Provinces & Bourgs à la Chambre des Communes, ſont requis par ces Preſentes, & il leur eſt enjoint de ſe trouver à* Weſtminſter *ledit 20. Octobre. Donné*

en

*en nôtre Cour de* Kenſington *le 5. Septembre 1722. dans la neuviéme année de nôtre Regne.*

VII. *Hollande.* Le Prince Guillaume de Heſſe-Caſſel, Gouverneur de *Breda*, eſt arrivé à la *Haye*, d'où il partit le 25. pour aller à *Amſterdam* trouver la Princeſſe Doüairiere de Naſſau ſa Sœur, qui étoit venuë de *Soyesdyth* avec le Prince & la Princeſſe ſa fille. Le Prince de Kurakin, Ambaſſadeur du Czar eſt auſſi revenu de *Spa*, où il étoit allé prendre les eaux. Le 28. les Seigneurs Etats de *Hollande* & de *Weſtfriſe* ſe ſeparerent juſqu'au 9. Septembre prochain.

VIII. *Païs-Bas.* L'Octroi pour ériger une nouvelle Compagnie de Commerce à *Oſtende*, a été enfin accordé par l'Empereur, & le Marquis de Prié doit le faire inceſſamment notifier aux principales Villes des Païs-Bas Autrichiens. Le 28. on celebra l'Anniverſaire de la Naiſſance de l'Imperatrice, & Son Excellence traita trés-ſplendidement a dîner la Principale Nobleſſe des deux ſexes. Il y eut le ſoir Comedie & Bal à la Cour juſqu'au lendemain. Mr. Thiſquen a été pourvû par l'Empereur de la Charge de Grand Baillif de *Bruxelles*, & l'Echevin Greve choiſi par le Magiſtrat pour être Secretaire de cette Ville.

## ARTICLE VIII.

*Contenant les Naiſſances, mariages & morts des Princes & autres Perſonnes de diſtinction, depuis le mois dernier.*

I. *Naiſſances.* Le 9. Août à 5. heures de l'aprés-midi la Reine de Pruſſe accoucha heureu-

heureuſement d'un Prince à *Berlin*. Le même jour il fut baptiſé & nommé *Guillaume Auguſte*, ayant pour Parrains l'Evêque d'*Oſnabrugh* & le Prince de *Galles*, & pour Maraines la Princeſſe de *Galles*, & la Margrave Albert de *Brandebourg*.

Le premier Septembre la Comteſſe de Kôningſeck accoucha d'un fils à *Bruxelles*.

La Princeſſe Epouſe du Prince Royal & Electoral de *Saxe* eſt auſſi accouchée le 5. à *Dreſde* d'un Prince.

II. *Mariages*. Le 22. le Cardinal Barberini en vertu d'une diſpenſe du Pape conclud à *Rome* le mariage de l'Abbé Baromei ſon Neveu avec la fille du Prince de Paleſtrine.

Le Marquis de Saillant épouſe à *Paris* Mademoſelle de Colbert Maulevrier.

Le Mariage du Duc de Bridgwater eſt conclu avec la ſœur du Duc de Bedfort, & doit être celebré à *Wiburn*.

III. *Morts*. Sur la fin de Juillet Dom Jean Pacheco Felles-Giron, Marquis de *Mancera*, Comte de *Humanez* & Grand d'*Eſpagne*, mourut à *Madrid* âgé de 42. ans.

Au commencement d'Août la Ducheſſe de Boüillon mourut en couche à *Paris*. Son Corps a été porté avec beaucoup de pompe dans l'Egliſe de *St. Sulpice* ſa Paroiſſe, où il reſtera dépoſé juſqu'à ce qu'on ait déterminé le lieu de ſa ſépulture.

Le 13. la Comteſſe de Pembrock mourut à *Londres*.

L'Epouſe du Lord Clifton fille du Comte de Clarendon, eſt auſſi morte en couche dans la même Ville.

Le 10. la mort enleva à *Olaw* en *Sileſie* la Princeſſe Hedwig-Eliſabeth née Comteſſe Palatine, fille de l'Electeur Guillaume Palatin, & Epouſe de Ja-

ques

ques Sobieski Prince Royal de *Pologne*. Cette Princeſſe n'étoit âgée que de 50. ans. & étoit Mere de l'Epouſe du Chevalier de St. George, ſœur de la feu Imperatrice Mere, de la Reine Doüairiere d'*Eſpagne*, & de la Ducheſſe de *Parme*. ſon Corps a été porté à *Breſlau*, & inhumé dans l'Egliſe de *St. Jean*.

M. Cornaro Doge de *Veniſe*, mourut dans cette Ville le 12. Nous en avons parlé à l'Article de *Veniſe*.

Le Cardinal Cornaro ſon Frere eſt auſſi mort environ le même tems dans ſon Evêché de Padouë âgé de 64. ans ; il laiſſe une troiſiéme Place vacante dans le Sacré College.

Le Duc de Zagarola eſt mort à *Rome*.

Vers le 20. la Comteſſe Doüairiere de Scarborough mourut à *Londres*.

La vieille Ducheſſe d'Altemps eſt morte à *Rome*, aprés un longue maladie.

L'Evêque de *Chicheſter* mourut le 4. Septembre dans ſon Evêché.

La Comteſſe de Truſches Religieuſe Carmelite eſt morte à *Cologne* âgée de 40. ans.

FIN.